

Initiation à la langue amazighe (Maroc)



Initiation

à

la langue amazighe

Tagldit n IMAVRib

ROYAUME DU MAROC

aSinag agldan

INSTITUT ROYAL

n tESSna tMaZiVt

DE LA CULTURE AMAZIGHE

Centre de l'Aménagement Linguistique

ammas n usmsasa n tutlayt

Série : *Manuels* - N° 1 -

Initiation

à

la langue amazighe

Auteurs :

Meftaha Ameer - Aïcha Bouhjar - Fatima Boukhris - Ahmed Boukouss
Abdallah Boumalk - Mohamed Elmedlaoui - El Mehdi Iazzi -Hamid Souifi
Rabat 2004

Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe Centre de
l'Aménagement Linguistique (CAL)

Série : *Manuels* - N° 1 -

Titre

: Initiation à la langue amazighe

Série

: *Manuels* - N° 1 -

Auteurs

: Meftaha Ameer, Aïcha Bouhjar, Fatima

Boukhris, Ahmed Boukouss, Abdallah Boumalk,

Mohamed Elmedlaoui, El Mehdi Iazzi, Hamid

Souifi

Editeur

: Institut Royal de la Culture Amazighe

Réalisation éditoriale : Centre de la Traduction, de la Documentation, de l'Edition et de la

Communication (CTDEC).

Couverture

: Réalisation : Unité de l'Edition (CTDEC)

Imprimerie

: El Maârif Al Jadida - Rabat

N° Dépôt légal

: 2004/1415

Copyright

: IRCAM

i

Sommaire

SYMBOLES ET ABREVIATIONS	ii
INTRODUCTION	7
1. SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DE L'AMAZIGHE ...	9
1.1. Etat des lieux	9
1.2. Statut de la langue amazighe	10
2. PHONETIQUE / PHONOLOGIE DE L'AMAZIGHE	
STANDAR	13
2.1. Unités segmentales	15
2.2. Les processus phonétiques	21
3. PRESENTATION DE L'ALPHABET TIFINAGHE	27
3.1. Généralités	27
3.2. Variantes de tfinaghes	28
3.3 Tfinaghe-IRCAM	31
4. REGLES ORTHOGRAPHIQUES DE L'AMAZIGHE	37
4.1. Définition du mot graphique	37
4.2 Les règles retenues	38
5. ELEMENTS DE MORPHOSYNTAXE	45
5.1. Morphologie	45
5.2. Eléments de syntaxe	73
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	79
TABLE DES MATIERES	83

Symboles et Abréviations

AB

: Académie Berbère

ADM : arabe dialectal marocain

AI

: Agraw Imazighen

Am

: amazighe

AMM : arabe marocain médian

AS

: arabe standard

Awb : Arabia Ware Benelux

FF

: Afus deg Wfus

Tam : Tamazgha

/

: ou bien ; opposé à

[]

: réalisation phonétique ou effective

→

: se réalise

*

: agrammatical

7

OceanofPDF.com

Introduction

Le 26 juin 2003, une convention cadre de partenariat est signée entre le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (MENJ) et l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM). Son objectif consiste à « mettre en place des programmes communs en vue de l'intégration de la langue et de la culture amazighes aux curricula et aux programmes scolaires au niveau des établissements d'enseignement relevant du secteur de l'éducation nationale, et à œuvrer à leur application et à leur développement» (article 1).

Cette convention vient corroborer les orientations générales relatives à l'introduction de l'amazighe dans le système éducatif marocain, déclinées dans le Discours Royal d'Ajdir le 17 octobre 2001 et dans le Dahir portant sa création, ainsi que dans la Charte Nationale de l'Education et de la Formation.

Avec la décision du MENJ et de l'IRCAM de commencer l'enseignement de la langue amazighe à partir de septembre 2003

dans 317 écoles (relevant de toutes les délégations provinciales et préfectorales du MENJ) dans une première étape, une formation en amazighe au profit des enseignants appelés à assurer cet enseignement a été programmée. L'IRCAM a pris en charge cette formation conformément à l'alinéa 4 de l'article 1 de la convention qui stipule qu'il faut «assurer la formation fondamentale et continue aux cadres pédagogiques et éducatifs chargés de l'enseignement de l'amazighe». Plusieurs modules étaient au programme de la formation dont le module langue. La réalisation de ce module a été confiée au Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL) relevant de l'IRCAM.

8

Le présent ouvrage¹ comporte le programme qui a été préparé et dispensé par les chercheurs du CAL lors de deux sessions de formation en amazighe : la première au profit de 75

inspecteurs du primaire les 30 juin et 1er juillet 2003, la seconde, du 11 au 18 juillet 2003, au profit des mêmes superviseurs et de 1090

enseignants. Etant donné l'effectif élevé des bénéficiaires pendant la deuxième session de la formation, le ministère a affecté ces derniers dans 8 centres répartis sur l'ensemble du territoire marocain, dont deux ont été pris en charge par les chercheurs du CAL (centres de Rabat et d'Agadir).

La publication de cette brochure s'explique par l'impératif de fournir aux professeurs de l'amazighe en premier (et à toute personne qui s'intéresse à l'amazighe) un outil d'initiation à l'écriture en tifinaghe (alphabet et règles d'orthographe) et à la grammaire de l'amazighe.

Le document présente une description succincte et simplifiée des éléments de base de la phonologie et de la morphosyntaxe de l'amazighe. Il livre également une description de la situation sociolinguistique de l'amazighe au Maroc. L'ouvrage n'est donc pas un manuel mais une introduction à la grammaire de l'amazighe standard dont l'objectif est d'explicitier les règles de la langue, sachant que la formation était destinée aux professeurs amazighophones ayant déjà une connaissance implicite des règles grammaticales de leur langue.

Les exemples, en graphie tifinaghe, sont suivis de la traduction libre en français. Ils appartiennent à différentes variétés de l'amazighe marocain. En conséquence, le lecteur n'a pas à s'étonner de ne pas toujours se reconnaître dans certaines réalisations; celles-ci appartenant à d'autres géolectes. Cette initiation s'inscrit dans la perspective d'une langue amazighe commune à construire sur la durée.

1- Une première version de ce travail, initialement intitulée *Enseignement de l'amazighe*. Juillet 2003, a été envoyée à toutes les académies comme programme de la formation des formateurs en amazighe.

9

1. Situation sociolinguistique

de l'amazighe

Cette partie inaugurale brosse, à grands traits, le tableau de la situation sociolinguistique au Maroc. Après une description succincte de la situation telle qu'elle a prévalu avant la création de l'IRCAM, nous abordons la question relative au statut de la langue amazighe.

1.1. Etat des lieux

Le Maroc, à l'instar des autres pays du Maghreb, connaît une situation sociolinguistique où le contact des langues est omniprésent.

En effet, son trait singulier est la présence de quatre langues nationales (amazighe (Am), arabe dialectal (ADM), arabe standard (AS) et arabe marocain moderne (AMM), dont l'une est officielle (AS), et de deux langues étrangères (français et espagnol). Ces diverses langues occupent des fonctions sociolinguistiques distinctes.

L'amazighe se répartit en trois variétés régionales avec le tarifite au Nord, le tamazighte au Maroc central et au Sud-Est et le tachelhite au Sud-Ouest et dans le Haut-Atlas. Cette langue était exclusivement réservée au domaine familial ou informel entre pairs du même groupe. Près de 50% (Boukous, 1995) de la population marocaine est amazighophone, parmi lesquels trois quarts sont bilingues amazighe-arabe marocain (Youssi, 1989). Ce bilinguisme, conditionné par des facteurs socio-économiques, n'est parfois que transitionnel chez les jeunes citadins amazighophones, dont le bilinguisme arabe-amazighe débouche souvent sur un monolinguisme au profit de l'arabe dialectal. Ceci marginalise encore davantage l'amazighe qui jouit d'un statut plutôt médiocre même au sein de la communauté dont il relève (Boukous, 1981, 1995 ; Gravel, 1979).

10

Toutes ces langues sont, sinon réellement, du moins virtuellement présentes dans l'univers socioculturel du Marocain. Depuis peu, exactement depuis le 17 octobre 2001, un changement lié au statut de la langue amazighe a eu lieu.

1.2. Statut de la langue amazighe

Au Maroc, le processus de légitimation des langues «maternelles»

et plus particulièrement de l'amazighe a débuté véritablement en 1994 avec le Discours Royal du 20 août. Le Roi Hassan II y déclare, en effet, qu'il convient d'envisager l'introduction dans les programmes scolaires de l'apprentissage des dialectes. Suite à ces premières directives royales, la Charte Nationale d'Education et Formation, élaborée en octobre 1999 dans le cadre de la réforme de l'enseignement et validée par le Roi Mohammed VI, a intégré, parmi les 19 leviers qui sont autant de propositions du changement, le levier 9 (§ 115 et § 116)²

relatif à l'introduction de la langue amazighe (berbère) dans l'enseignement. Mais c'est avec le Discours Royal d'Ajdir (Khénifra) du 17 octobre 2001 que la légitimation de la langue amazighe est officialisée puisqu'il institue, par un dahir, la création et l'organisation de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, concrétisant par là l'annonce de sa fondation par le Roi Mohammed 2 - Levier formulé comme suit : «Levier 9 : Perfectionner l'enseignement et l'utilisation de la langue arabe, maîtriser les langues étrangères et s'ouvrir sur le Tamazight (...).

115. Les autorités pédagogiques régionales pourront, dans le cadre de la proportion curriculaire laissée à leur initiative, choisir l'utilisation de la langue amazighe ou tout dialecte local dans le but de faciliter l'apprentissage de la langue officielle au préscolaire et au premier cycle de l'école primaire.

Les autorités nationales d'éducation-formation mettront progressivement et autant que faire se peut, à la disposition des régions l'appui nécessaire en éducateurs, enseignants et supports didactiques.

116. Il sera créé, auprès de certaines universités à partir de la rentrée universitaire 2000-2001, des structures de recherche et de développement linguistique et culturel Amazigh, ainsi que de formation des formateurs et de développement des programmes et curricula scolaires. » (extrait de la *Charte Nationale d'Education et de Formation* – octobre 1999).

VI lors du Discours du Trône du 30 juillet 2001. Cette institution est

« chargée de sauvegarder, de promouvoir et de renforcer la place de notre culture amazighe dans l'espace éducatif, socioculturel et médiatique national ainsi que dans la gestion des affaires locales et régionales (...)» (motif 8 du dahir). L'insertion de l'enseignement de la langue amazighe en septembre 2003 dans le système éducatif marocain fait suite à ces directives.

Cette nouvelle donne appelle donc à une intervention sur la langue afin de l'aménager et d'assurer son introduction dans le domaine public notamment dans l'enseignement, l'administration et les mass media. Cet aménagement porte sur tous les niveaux de la langue comme le montrent les chapitres suivants.

13

2. Phonétique/Phonologie de l'Amazighe

Standard

L'introduction de l'enseignement de la langue amazighe dans le système éducatif marocain implique le choix d'une langue standard commune à enseigner. La langue amazighe existant sous forme de dialectes répartis en plusieurs parlers, son aménagement devient une nécessité urgente. Cette tâche est du ressort du Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL) relevant de l'IRCAM.

L'aménagement linguistique de l'amazighe passe impérativement par la mise en place d'un système graphique supradialectal qui permette de neutraliser, sur le plan de l'écrit, certaines réalisations phonétiques non pertinentes entre les trois zones et, au sein d'un même dialecte, entre les différents parlers. Etant entendu qu'une norme graphique ne présuppose nullement l'éradication des variétés régionales.

Le système graphique de l'amazighe standard proposé par l'IRCAM³ est à tendance phonologique, en ce sens qu'il ne retient pas toutes les réalisations phonétiques produites, mais uniquement celles qui sont fonctionnelles⁴.

Seront présentés dans ce chapitre, d'un côté les phonèmes constituant le système graphique de l'amazighe standard ainsi que 3- Cf. Tableau page suivante.

4- *Fonctionnel* en phonologie signifie une opposition permettant de distinguer deux sens différents comme : *imnsi* «dîner» / *imndi* «céréales». Le fait de remplacer dans le premier mot /s/ par /n/ a entraîné une différence de sens. Par contre, que l'on prononce *argaz* ou *aryaz* cela n'a aucune incidence sur l'intelligibilité du mot ; donc la différence n'est pas fonctionnelle (elle est non distinctive).

	TIFINAGHE	Correspondance latine	Correspondance arabe	Exemples
ya	◌	a	ا	◌◌◌◌◌◌
yab	◌	b	ب	◌◌◌◌◌◌
yag	◌	g	گ	◌◌◌◌◌◌
yag ^w	◌	g ^w	گ،	◌◌◌◌◌◌
yad	◌	d	د	◌◌◌◌◌◌
yaḍ	◌	ḏ	ض	◌◌◌◌◌◌
yey	◌	e		◌◌◌◌◌◌
yaf	◌	f	ف	◌◌◌◌◌◌
yak	◌	k	ك	◌◌◌◌◌◌
yak ^w	◌	k ^w	ك،	◌◌◌◌◌◌
yah	◌	h	ه	◌◌◌◌◌◌
yaḥ	◌	ḥ	ح	◌◌◌◌◌◌
yaε	◌	ε	ع	◌◌◌◌◌◌
yax	◌	x	خ	◌◌◌◌◌◌
yaq	◌	q	ق	◌◌◌◌◌◌
yi	◌	i	ي	◌◌◌◌◌◌
yaj	◌	j	ج	◌◌◌◌◌◌
yal	◌	l	ل	◌◌◌◌◌◌
yam	◌	m	م	◌◌◌◌◌◌
yan	◌	n	ن	◌◌◌◌◌◌
yu	◌	u	و	◌◌◌◌◌◌
yar	◌	r	ر	◌◌◌◌◌◌
yaṛ	◌	ṛ	ر،	◌◌◌◌◌◌

yay	ⵢ	γ	غ	ⵢⵓⵔⵉ
yas	ⵓ	s	س	ⵓⵔⵓ
yaş	ⵔ	ş	ص	ⵔⵔⵓⵔ
yac	ⵉ	c	ش	ⵉⵉⵏⵓⵎ
yat	ⵜ	t	ت	ⵜⵓⵔⵓⵔ
yaṭ	ⵉ	ṭ	ط	ⵜⵓⵔⵉⵉ
yaw	ⵏ	w	و	ⵏⵏⵓⵎ
yay	ⵢ	y	ي	ⵢⵓⵔⵓⵔ
yaz	ⵣ	z	ز	ⵣⵓⵔⵓⵔ
yaẓ	ⵣ	ẓ	ژ	ⵣⵓⵔⵓⵔ

14

Tifinaghe - IRCAM

iSKKiln n tfinaV1

Alphabet tifinaghe

fi 'fl'J j HCG

1- Tableau officiel de l'alphabet tifinaghe tel qu'il est préconisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL) et consacré par l'RCAM.

15

les unités non retenues par le système, de l'autre les processus phonétiques (et leur traitement au niveau graphique) qui opèrent à l'intérieur d'un mot ou au niveau de la jonction des mots.

2.1. Unités segmentales

Seront exposés successivement l'inventaire des phonèmes de l'amazighe standard, les critères qui ont présidé à l'établissement du système graphique et les unités non retenues.

2.1.1. Inventaire des phonèmes de l'amazighe standard Le système graphique proposé comporte :

Mode d'articulation

Non

Sourdes

t

k æ q

emphatiques

Occlusives

Sonores b d

g å

emphatiques Sourdes

ï

Sonores

ä

Non

Sourdes f

s c

x p h

emphatiques

Constrictives

Sonores

z

J

v

o

emphatiques Sourdes

ã

Sonores

ç

Nasales

m n

Non emphatiques

Vibrantes

r

emphatiques

ë

Latérale

l

Semi-consonnes

w

y

Remarque 1 : la gémination (ou tension) concerne toutes les consonnes; elle est rendue, au niveau de l'écrit, par le dédoublement du graphème.

Pour les labiovélares géminées, seul le deuxième graphème porte l'indice de la labiovélarisation (kæ et gâ).

17

Tableau 2 : Le système vocalique de l'amazighe standard **Lieu d'articulation**

Degré

Antérieures

Postérieures

d'aperture

I

u

Aperture minimale

e

Aperture maximale

a

Remarque 2 : un schwa prononcé ne sera noté que dans deux cas :

- dans des suites de plus de deux consonnes identiques (tettr "elle a demandé") ;
- dans les radicaux verbaux se terminant par deux consonnes identiques (mlél "être blanc").

2.1.2. Critères retenus dans l'élaboration de l'alphabet Les phonèmes constituant l'alphabet de l'amazighe ont été choisis à partir d'une analyse phonologique sur la base des critères suivants :

- L'univocité du signe : un graphème pour un son et un son pour un graphème.
- L'extension géographique : une particularité phonétique très localisée ne peut pas être retenue dans le système graphique.
- Le rendement fonctionnel : si elle est isolée et peu productive, une opposition de deux phonèmes ne peut prétendre à un statut phonologique, elle relèvera de la variation régionale.
- La neutralisation de la variation linguistique de surface : toutes les différences phonétiques superficielles (et n'ayant

18

donc pas d'incidence sur l'intercompréhension entre les usagers de la langue) ne seront pas prises en compte par le système graphique. Par contre, différentes latitudes de réalisation restent possibles au niveau du code oral.

2.1.3. Les unités phoniques non retenues

Dans le but de la standardisation graphique, certaines unités phoniques qui sont soit des variantes régionales, soit des unités non distinctives, soit des unités phonématiques peu productives ne sont pas retenues dans le système.

2.1.3.1. Les spirantes

Le spirantisme caractérise les parlers du centre, du nord et même certains parlers du sud. Il concerne les occlusives à savoir la bilabiale b, les dentales t, d et ð ainsi que les vélaires k et g. Ce sont des variantes régionales libres dans la mesure où la commutation d'une occlusive et d'une constrictive (spirante) n'a aucune incidence sur le signifié (sens du mot).

Exemples :

[abrid, tamyart, akr, agmar] s'écriront respectivement : (1)

abrid

"chemin"

(2)

tamvart

"femme"

(3)

akr

"dérober"

(4)

agmar

"cheval"

La seule opposition pertinente entre occlusive et spirante est de type morpho-phonologique, il s'agit du pronom personnel objet direct de la 3ème personne du singulier en tarifite et en tamazighte où s'opposent les morphèmes du féminin **t** et du masculin **t**.

19

Exemple :

gix **t** "je l'ai mise/faite" vs gix **t** "je l'ai mis/fait"

Cette opposition morphologique est rendue dans la graphie par **t** (occlusive simple) pour le masculin et **tt** (occlusive géminée) pour le féminin.

Nous écrirons, par conséquent :

(5) gix **t** (masculin) et gix **tt** (féminin)

2.1.3.2. Les emphatiques

D'un point de vue articulatoire, l'emphase⁵ est la rétraction de la masse de la langue vers l'arrière de la cavité bucco-pharyngale. Il faut distinguer les emphatiques de base des variantes contextuelles (les emphatisées)⁶.

Le système alphabétique proposé retient les emphatiques ĩ, ä, ë, ã et ç.

Exemples :

(6) ançaë

"la pluie"

(7) iãïä

"la rage"

(8) awĩũuf

"la fourmi"

2.1.3.3. Les labiovélaires

On entend par labiovélarisation la combinaison d'une articulation arrière avec un arrondissement labial. Les labiovélaires inventoriées en amazighe (toutes régions confondues) sont : **kw**, **gw**, **xw**, **ɣw** et **qw**.

Seuls les phonèmes **kw** et **gw**, attestés dans la plupart des parlers marocains, sont pris en considération.

5 - Les emphatiques = n þ»”⁻ÜG ±hTM×G

6 - Pour les emphatisées, voir le point 2.

20

Exemple :

(9) rggl "fermer" / rg^âl "courir" (Inaccompli) **2.1.3.4. Les affriquées**

On appelle affriquées des articulations complexes qui combinent une occlusion et une constriction telles [tc], [dj]. Les affriquées peuvent être le résultat d'une mutation phonétique comme c'est le cas en tarifite :

Exemples :

(10) ll → [dj] :

tamllalt

"oeuf"

→ [tamdjatc]

illi

"ma fille"

→ [idji]

(9) lt → [tc] :

tavyult

"ânesse"

→ [tayyuttc]

Les autres affriquées de base seront notées par des digraphes : adjaë (adjar "voisin"),

.

apdjam (ahdjam "tatouage").

.

2.1.3.5. Les sibilantes

On appelle sibilance la transformation phonétique de **t** en [s] et de **d** en [z].

Exemples :

(10) tasa "foie" → [sasa]

(11) afud "genou" → [afuz]

En référence au critère de la neutralisation de la variation de surface, et compte tenu de l'extrême localisation du phénomène, les formes occlusives seront restituées et les deux mots s'écriront respectivement tasa et afud.

21

2.1.3.6. Les liquides

La latérale **l** peut, dans certaines régions, dont le Rif et certaines régions du centre, se transformer en vibrante apicale [r].

Exemple :

(12) ils "langue"

→

[irs]

(13) awal "parole"

→

[awar]

(14) uluf "divorce "

→

[uruf]

Comme dans les cas précédents, la réalisation phonétique [r] ne sera pas retenue et on rétablira la forme de base qui est d'ailleurs

"pan-amazighe".

La latérale **l** peut aussi se réaliser [j] comme c'est le cas dans la région d'Azrou ([ajim], [ajmu]), mais au niveau de l'écriture, on rétablira la latérale de base et on écrira alors : (15) alim "paille"

→

[ajim]

(16) almu "pré, prairie" →

[ajmu]

2.2. Les processus phonétiques

À l'intérieur d'un monème, les unités segmentales s'influencent et, à un niveau supérieur, les phonèmes appartenant à des monèmes différents se retrouvent en contact et subissent ainsi certaines altérations. Les réalisations phonétiques qui résultent de ces altérations ne seront pas rendues au niveau graphique où sera restituée la forme de base qui a l'avantage de garantir une certaine transparence morphologique et syntaxique. Les processus inventoriés concernent la propagation de l'emphase, les assimilations de lieu et mode d'articulation et le contact des voyelles.

22

2.2.1. À l'intérieur d'un mot

Les segments constituant un mot peuvent s'influencer. On parle alors d'assimilation. Phonétiquement, il s'agit d'un processus par lequel deux segments contigus s'influencent mutuellement.

2.2.1.1. La propagation de l'emphase

"L'emphase fait tâche d'huile", ainsi dans une suite segmentale, un phonème emphatique va contaminer les segments qui lui sont adjacents et qui vont, à leur tour, se réaliser emphatisés. Au niveau de la transcription, on retient (par convention) l'option maximaliste qui consiste à noter, dans un mot, toutes les emphatiques potentielles qu'elles soient emphatiques de base ou emphatisées. Autrement dit, à chaque fois qu'il y a une emphatique de base, on notera aussi les autres emphatisées (contenues dans le système).

On écrira alors :

(17) açëu "pierre"

(18) ançaë "pluie"

2.2.1.2. Assimilation de voisement ou de dévoisement On écrira :

(19) tzri "elle est passée" ; "elle est tordue, tressée"

même si phonétiquement on entend [dzri].

Cette notation a l'avantage de laisser transparaître la racine *zry* et l'indice de personne **t**. La réalisation [d] n'étant que le résultat d'une assimilation de voisement sous l'influence de **z** qui est voisé.

De même, on notera :

(20) tamzdavt "habitante"

23

sachant que dans la réalisation phonétique, on peut entendre

[tamzdax̣t]. Une telle transcription permet de retrouver la racine *zd* γ et le morphème discontinu du féminin **t...t**. Le [x̣] de [tamzdax̣t]

provient d'une assimilation de dévoisement sous l'influence du segment **t** qui lui est contigu et qui est non voisé.

2.2.1.3. Assimilation de lieu d'articulation Dans l'exemple suivant, on écrira :

(21) tammemt "le miel"

quoique l'on réalise phonétiquement [tammnt] ; ce qui nous permet de retrouver le verbe *imim* "être sucré" et le morphème du féminin **t...t**.

Le changement de **m** en [n] est dû à une assimilation de lieu d'articulation : sous l'influence de **t** qui est une dentale, la nasale bilabiale **m** se réalise en nasale dentale [n], c'est-à-dire qu'elle acquiert le même lieu d'articulation que **t**. D'un point de vue articulatoire, il est plus facile, (la loi du moindre effort) de produire une suite de deux consonnes de même lieu d'articulation, ici deux dentales que deux segments de lieux d'articulation différents.

On peut remarquer le même phénomène dans l'exemple suivant : (22)
tavyult "l'ânesse"

est la forme graphique qui correspond à plusieurs réalisations possibles : [tayyull] (tamazighte), [tayyutc] (tarifite). La forme écrite retenue a la priorité sur les autres de par sa transparence morphologique; elle aura aussi le mérite de faciliter le processus de l'enseignement / apprentissage de la langue.

2.2.1.4. Le cas particulier de l'allongement compensatoire L'allongement vocalique est une spécificité des parlers rifains, il peut être de nature compensatoire (et par conséquent phonétique) puisqu'il est le résultat de l'effacement de la vibrante *r* (r). Celle-ci

24

n'est maintenue que lorsqu'elle est suivie d'une voyelle ou lorsqu'elle est géminée.

(23) iäaën "les pieds" est la forme graphique qui correspond à la réalisation [ida:n] avec effacement de *r* et allongement

.

compensatoire ;

(24) *amvar* "le chef, le sage, le beau-père" est la graphie correspondant à la prononciation [amya:] ;

(25) *tammurt* "la terre, le pays" correspond à la réalisation phonétique [tammwa:t].

Dans la graphie, on ne prend pas en considération la quantité vocalique (l'allongement) et l'on restitue le *r* qui est dans la forme sous-jacente (de base) du mot.

2.2.2. Aux frontières des mots

Les processus phonétiques (cités plus haut), concernant le mot isolé, sont valables aussi au niveau des jonctions monématiques.

Ainsi, entre un mot et celui qui le suit ou le précède, s'opèrent aussi des assimilations de lieu et de mode d'articulation que la graphie ne va pas prendre en charge dans le but de restituer toujours les formes de base capables de prédire les réalisations phonétiques effectives. Les exemples suivants illustrent ces phénomènes.

On écrira :

(26) *ad nmun* "nous partirons ensemble" même si on réalise [annmun]⁷.

L'orthographe *ad nmun* permet de mettre en évidence la particule préverbale *ad*, le verbe *mun* et l'indice de personne *n*.

7 - Il s'agit là d'une assimilation de mode d'articulation. La dentale orale **d** se réalise en dentale nasale [n] sous l'influence de la nasale du mot suivant.

25

On notera aussi :

(27) *yan n wass* "un jour" pour la réalisation [yawwass], ce qui permet de retrouver les différents constituants : le numéral *yan*

"un", la préposition *n* "de" et *wass* "jour" (à l'état d'annexion).

De même, on écrira :

(28) *tzdv vas nttat* "elle habite toute seule" pour la réalisation phonétique suivante [dzdqqasnttat] (réalisation potentielle dans certaines régions du Maroc Central).

La même procédure est valable dans le cas de la rencontre des voyelles où la forme de base est maintenue (telle qu'elle est dans sa forme isolée) indépendamment des réalisations phonétiques possibles.

On écrira :

(29) *inna izlan* "il a dit des poèmes" en sachant qu'à l'oral on réalise [inna yzlan] ;

(30) *idda urgaz* " l'homme est parti" au lieu de [idda wrgaz] et (31) *inna as* "il lui a dit" quelle que soit la prononciation : [innas],

[innayas] ou [innays].

Après le vocatif **a** ("ô"), un nom commençant par une voyelle sera écrit à l'état libre même si, à l'oral, on insère un *y* de rupture d'hiatus :

(32) *a argaz* "ô, l'homme !" au lieu de [a y argaz]

(33) *a issi* "ô, mes filles !" au lieu de [a y issi]

Ainsi dans tous les cas d'assimilation qui viennent d'être énumérés, on restitue, sur le plan phonologique (et graphique), la forme de base qui assure la transparence morphologique du mot graphique. Autrement dit, cette approche permet de mettre en

évidence les structures syntactico-morphologiques sur le plan de l'écrit du système linguistique de l'amazighe.

Le système graphique proposé par l'IRCAM est à tendance phonologique en ce sens que certaines variantes régionales ne sont pas prises en considération au niveau de l'écrit. Il ne représente aucun dialecte en particulier mais se veut un dénominateur commun à tous les idiomes amazighes marocains. Cette stratégie a l'avantage de réduire les divergences entre les parlers afin de contribuer à l'implantation d'une norme graphique.

27

3. Présentation de l'alphabet tfinaghe

3.1. Généralités

La langue amazighe possède sa propre écriture depuis l'Antiquité.

Cette écriture est de nature alphabétique consonantique. Elle est encore utilisée de nos jours chez les Amazighes des zones sahariennes

- les Touarègues - qui l'appellent «tfinaghe». C'est dans cet alphabet que sont rédigées les inscriptions anciennes dites «libyco-berbères»

relevées partout en Afrique du Nord et au Sahel, de la Méditerranée au sud du Niger et des Iles Canaries à la frontière ouest de l'Egypte.

L'aire d'extension des inscriptions libyco-amazighes coïncide avec l'aire d'extension historique de la langue amazighe. Certaines de ces inscriptions sont bilingues, amazighe - punique ou amazighe - latin, mais la majorité est monolingue amazighe.

Depuis la fin des années soixante, plusieurs variantes du néo-tfinaghe ont été développées à partir des inscriptions anciennes et de l'écriture tfinaghe touarègue actuelle. L'objectif du développement de ce néo-tfinaghe est de fournir à la langue amazighe un système alphabétique standard plus adéquat et utilisable pour tous les parlers amazighes actuels.

Deux termes reviennent régulièrement dans la littérature sur l'écriture amazighe : *tifinaghe* et *libyque*. Il arrive qu'ils soient utilisés comme synonymes. Le libyque-tifinaghe a plusieurs variantes qui se caractérisent par le nombre de leurs lettres, les valeurs phonétiques différentes de certaines lettres et par leur répartition géographique : la variante orientale en Tunisie et au nord-est algérien, la variante occidentale au Maroc et à l'ouest algérien et la variante saharienne au sud de l'Algérie, en Libye, au Mali et au Niger.

28

Le terme générique «libyque» ou « tifinaghe » recouvrirait donc un alphabet ayant les mêmes caractéristiques d'un bout à l'autre du vaste domaine qu'il couvre, caractéristiques qui se résument comme suit :

- L'écriture libyque-tifinaghe est essentiellement consonantique. Les semi-voyelles (y, w) sont notées contrairement aux voyelles que seul un point ou un tiret représente parfois à la fin de certains mots.
- Les signes sont nettement séparés dans les écritures antiques qui ignorent les associations et les ligatures.

Celles-ci se trouvent en tifinaghe saharien récent où les associations avec le **n**- initial et le **-t** final des mots donnent une vingtaine de ligatures d'après Prasse (1972).

3. 2. Variantes de tifinaghes

Il existe plusieurs variantes de l'alphabet tifinaghe : trois variantes anciennes (le libyque oriental, le libyque occidental et le tifinaghe saharien ancien) et plusieurs variantes modernes.

Des trois variantes de l'écriture libyque-tifinaghe l'orientale, l'occidentale et la saharienne, seule la variante saharienne présente une continuité dans le temps. Elle est encore utilisée de nos jours par les Touarègues sous sa forme actuelle et ses usagers l'appellent

«tfinaghe». Les deux autres variantes, l'orientale et l'occidentale, qui ne sont évoquées dans la littérature que pour des raisons historiques, se sont éteintes en tant que systèmes d'écriture, mais elles continuent à être utilisées dans les arts décoratifs traditionnels comme la tapisserie, le tatouage, la bijouterie, l'architecture et le travail du bois.

Le néo-tfinaghe désigne surtout la variante de tfinaghe développée, à la fin des années soixante, par l'Académie Berbère (Agraw Imazighen, AI) sur la base des variantes touarègues. Il est

29

largement diffusé au Maroc et en Algérie (Kabylie). Le néo-tfinaghe englobe également quelques variantes venues développer ou corriger certaines imperfections de l'alphabet de l'Académie Berbère.

C'est le cas des variantes de Tamazgha (Tam), Afus deg Wfus (FF), Arabia Ware Benelux (Awb).

Ces variantes du néo-tfinaghe appellent les remarques suivantes :

1. elles ont toutes intégré des lettres pour noter les quatre voyelles de l'amazighe et ce pour pallier les insuffisances et les difficultés de lecture que présente l'ancien système d'écriture. Mais, si la voyelle I «yi» est la même partout, la morphologie des voyelles «ya», «yu» et «yey» présente des différences. Dans certains cas, ces voyelles sont notées par de simples points sur la ligne de l'écriture ou décalées (principalement la lettre "ya") verticalement au centre de l'axe de l'écriture (i.e. . , · , : , ÷). Dans d'autres cas, ces voyelles prennent la forme de rondelles afin de les distinguer des signes de ponctuation ou du symbole mathématique de la division (i. e. a / a , e, u); 2. elles ont toutes puisé, à des degrés différents, dans le fonds historique du tfinaghe. Ainsi, la variante de l'AI et par la suite celles de FF et de Awb, pour ne citer que les plus connues, n'ont retenu du fonds historique que les lettres suivantes, abstraction faite de la rotation de certaines d'entre elles dans les anciennes variantes : z / z "yaz"; r

"yar"; t "yat"; m "yam"; s "yas"; r "yac"; h/ b "yab"; f ou uniquement (par tr

m

oncation) "yaf"; d/ W "yad"; ä "yad";

.

ï "yat", nn /l "yal" ; n "yan" ; g "yag".

.

3. Les autres lettres ont connu un aménagement partiel ou total. Dans la première catégorie des lettres, celles qui ont reçu un aménagement partiel, nous signalons la

30

réinterprétation des semi-consonnes. Les symboles qui indiquaient les semi-consonnes ont pris la valeur des voyelles. Ainsi : qui rendait /w/, rend dans plusieurs variantes du néo-tifinaghe la voyelle /u/, et i qui notait

/y/, rend actuellement la voyelle /i/. La voyelle ÷ [e], notée parfois %, est obtenue par adjonction d'un trait à la voyelle : /u/. Dans la deuxième catégorie qui a été complètement inventée, il y a les unités suivantes : k

"yak"; q "yaq" ; v "ya W

γ" ; x "yax" ; ã. "yas"; w "yaw" ;

"yay";

.

∩ "yaε"; Ø /Φ / H /P"yah".

De toutes les variantes du néo-tifinaghe, seule la variante Tamazgha est restée plus proche du tifinaghe saharien. Elle a gardé

.

des lettres punctiformes (i.e . :: et .. , respectivement pour «yax» et «yay»), des lettres rectilinéaires qui caractérisent surtout l'ancien libyque (i.e.

⊥

= , , , ,

-- ≡ et # respectivement pour «yaw», «yak», «yas » , «yah», « yaq » et « yaz »).

.

.

4. Certaines variantes proposent des lettres particulières pour noter les réalisations phonétiques de certains phonèmes.

Il s'agit surtout des spirante / ("ya

K

k" par rotation de k

"yak"), P/ ("yag" par tr

g

oncation de g "yag"), x/ x ("yat", attesté en libyque ancien par rotation de t "yat"), /dd ("ya

"par rotation de d "yad"), Δ/ b ("yaß" et "yav", lettre inventée). Elles prévoient également la lettre pour noter

«yap».

5. Elles notent les affriquées à l'aide de lettres spécifiques : c+

et g pour "yatc" et "yadj".

6. Elles notent quelques emphatiques à l'aide des anciennes lettres ï et Ä pour "yat" et "yad", ou de lettr

.

.

es créées

comme ã pour "yas" par l'ajout d'un tir

.

et à la lettre de

base s "yas", ou encore par une réinterprétation phonétique d'une lettre saharienne : X "yaz" (cette lettre rend « yaz » dans certaines variantes sahariennes).

.

31

7. Elles notent la gémiation (tension) à l'aide généralement d'un accent circonflexe «^» superscrit à la lettre (i.e. G^

«gg»), ou du redoublement de la lettre (i. e. «gg»).

8. Certaines lettres sont composées de deux parties discontinues :][et nn pour « f » et « l ». Seule la variante Arabia Ware Benelux utilise une barre horizontale pour lier au centre les deux parties de ces lettres (i. e. f et l).

9. Certaines lettres présentent la même configuration morphologique que des signes ayant une valeur logique en mathématiques (i. e. Ø le signe de l'ensemble vide pour noter "yah", le signe % du pourcentage pour noter "yey", Σ

le sigma pour noter "yi") ou des signes de ponctuation (point, trois points de suspension, deux points d'explication).

Partant de cet héritage aussi bien ancien que moderne et contemporain de l'alphabet tifinaghe, l'Institut Royal de la Culture Amazighe a développé un système Tifinaghe-Ircam (Alphabet Tifinaghe-Ircam) ayant pour objectif la normalisation de la graphie tout en s'inscrivant dans la continuité historique de l'alphabet tifinaghe.

Pour atteindre cet objectif, il a été procédé à une analyse des données linguistiques et des variantes graphiques existantes de l'amazighe.

3.3. Tifinaghe-IRCAM

Comme il a été vu précédemment, plusieurs variantes de l'alphabet amazighe existent depuis l'Antiquité, avec des ressemblances et des dissemblances. Les variantes modernes du néo-tifinaghe constituent un développement, voire une amélioration, et une adaptation des variantes anciennes aux spécificités phonétiques des variétés linguistiques de l'amazighe.

Fixer une norme graphique de l'amazighe passe nécessairement par le choix d'un alphabet tifinaghe qui doit répondre à un double objectif :

32

a. Le maintien d'un lien solidaire avec les différentes variantes de l'alphabet tifinaghe actuel, d'où la nécessité de puiser dans le fonds des graphèmes disponibles dans les différentes variantes et de considérer la création de nouveaux symboles comme un dernier recours.

b. L'adaptation du nouvel alphabet aux structures de l'amazighe standard, requérant parfois l'introduction de quelques modifications.

Pour répondre à cet objectif, il est tenu compte de quatre principes : l'historicité, la simplicité, l'univocité du signe et l'économie.

Pour dresser la liste des caractères composant l'alphabet Tifinaghe-Ircam, les différentes variantes, des plus anciennes aux modernes, ont été comparées. En plus des principes signalés ci-dessus, d'autres paramètres ont été pris en compte dans le choix des caractères. Il s'agit de la fréquence des graphèmes dans les différentes variantes du libyque-tifinaghe, de leur simplicité au niveau de l'écriture manuelle (facilité psycho-motrice), de l'esthétique des symboles et de la cohérence d'ensemble du système d'écriture proposé.

C'est ainsi que les caractères communs et les plus fréquemment employés pour traduire/noter les sons de l'amazighe ont été retenus sans hésitation. Pour d'autres, des modifications ont été introduites. Quant à la création de nouveaux symboles, elle a été évitée autant que possible sauf en cas de nécessité.

Historiquement, l'amazighe des anciennes inscriptions s'écrivait horizontalement de gauche à droite ou de droite à gauche, ou bien verticalement de bas en haut ou de haut en bas. L'orientation la plus souvent adoptée pour l'écriture amazighe moderne est horizontale de gauche à droite, et c'est l'orientation adoptée pour le Tifinaghe-Ircam.

Les signes de ponctuation utilisés sont les signes conventionnels qu'on retrouve dans les langues qui ont la même orientation

33

comme le français, l'anglais ou l'espagnol (i.e. . / , / ; / : / ? / ! /

... / () / etc.).

L'écriture amazighe moderne use également de tous les chiffres simples et composés (i. e. 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, etc.) et de tous les signes logiques conventionnels (i. e. +, -, =, x, ÷, %, Ø, α, β, γ, Σ, π, etc.).

L'IRCAM a retenu l'appellation en **CVC** pour sa valeur, bien que la structure **aCa** (où **C** = consonne) soit connue au Maroc pour épeler une seule lettre, en l'occurrence aza ([z] emphatique).

.

.

L'ordre alphabétique a dans les langues aménagées un intérêt pédagogique dans le domaine de l'enseignement / apprentissage, et un intérêt pratique de part son utilité dans le domaine de la lexicographie (confection et consultation des dictionnaires). La standardisation de l'ordre alphabétique fait donc partie de l'aménagement de la langue.

Dans le but pédagogique de permettre un certain degré de transférabilité des potentialités mnémoniques chez l'apprenant marocain, qui envisage deux autres systèmes alphabétiques, l'alphabet latin et l'alphabet arabe, il a été convenu d'aligner, dans la mesure des possibilités offertes, le fonds alphabétique Tifinaghe-Ircam sur l'ordre méditerranéen sémitico-gréco-latin à base phénicienne, devenu classique et universel (i. e. **a, b, c, d, [...]** **k, l, m, n**, etc.).

Les phonèmes qui font la particularité de l'amazighe, tels que les labiovélares par exemple, sont insérés dans les endroits convenables par rapport à cet ordre de base. Ils sont mis juste après les phonèmes avec qui ils ne diffèrent que par un trait d'articulation secondaire : g/**gw** ; k/**kw** ; t/**t.** ; d/**d.** ; z/**z.** ; s/**s.** ; r/**r.** .

Pour récapituler, nous présentons ci-dessous, la liste de l'alphabet Tifinaghe-Ircam indiquant respectivement l'épellation de chaque caractère, sa valeur phonétique et son origine. Cet alphabet ne comporte pas de majuscule.

34

Tableau 3 : Alphabet Tifinaghe-Ircam

Epellation

Valeur

Tifinaghe-

phonétique

Ircam

Origine du caractère

ya

a

A

FF

yab

b

B

Libyque et tamazgha

yag

g

G

Libyque

Innovation par l'ajout de

yagw

gw

â

l'appendice "w" «yaw» à g

«yag»

yad

d

d

Toutes les variantes

yad.

d.

ä

Toutes les variantes

yey

ð

e

FF, Awb

yaf

f

f

Awb

yak

k

k

AB, FF, Awb, etc.

Innovation par l'ajout de

yakw

kw

æ

l'appendice "w" «yaw» à

k «yag»

yah

h

h

Innovation par

simplification de la barre.

yah

h

p

Ab, FF, Awb, etc.

ya

Innovation par rotation

ε

ε ()

«

O

de v «yay»

yax

x

x

Ab, FF, Awb, etc.

yaq

q

q

Ab, FF, Awb, etc.

yi

i

i

Ab, FF, Awb, etc.

35

Epellation

Valeur

Tifinaghe-

phonétique

Ircam

Origine du caractère

^

yaj

$Z(z)$

j

Toutes les variantes

yal

l

l

Awb

yam

m

m

Toutes les variantes

yan

n

n

Toutes les variantes

yu

u

u

FF, Awb

yar

r

r

Toutes les variantes

yar.

r.

ë

Innovation par l'ajout

d'un trait à r «yar»

yay

Y

v

Ab, FF, Awb

yas

s

s

Ab, FF, Awb

yas.

s.

Ã

Ab, FF, Awb

^

yac

Toutes les variantes

$\int(s)$

c

modernes

yat

t

t

Toutes les variantes

(notées parfois X)

yat.

t.

ï

Toutes les variantes

yaw

w

w

Ab, FF, Awb

yay

y

y

libyque

yaz

z

z

Saharien et néo-tifinaghe

Innovation par l'ajout

yaz.

z.

Ç

d'un trait à z «yaz»

36

37

4. Règles orthographiques de l'amazighe

Le système orthographique préconisé par l'IRCAM est élaboré à partir d'un ensemble de règles et de principes exposés ci-dessous.

Ces règles et principes ont fondamentalement trait à l'identification du mot graphique et à la segmentation de la chaîne parlée.

La segmentation consiste à découper la chaîne parlée en mots graphiques.

4.1. Définition du mot graphique

Un mot graphique est une séquence de lettres, éventuellement une seule lettre, délimitée par deux blancs. Les groupements constituant un mot graphique en amazighe standard sont :

w le substantif avec ses marques de genre, de nombre et d'état ; w l'adjectif avec ses marques de genre, de nombre et d'état ; w le verbe avec ses morphèmes dérivationnels (causatif, réciproque et passif), ses marques d'aspect (préfixées ou infixées), et ses marques d'accord (genre, nombre et personne) ;

w le participe avec ses morphèmes dérivationnels (causatif, réciproque et passif), ses marques d'aspect (préfixées ou infixées), et ses marques d'accord (genre ou nombre) ; w les adverbes ;

w les pronoms objets direct et indirect ;

w les pronoms autonomes ;

w les démonstratifs de proximité, d'éloignement et d'absence ; w les prépositions ;

38

w tout syntagme prépositionnel où le régime de la préposition est pronominal ;

w les conjonctions ;

w les interrogatifs ;

w les préverbes de négation et d'aspect ;

w les particules d'orientation ;

w la particule prédicative ;

w les vocatifs ;

w les présentatifs ;

w tout bloc lexicalisé sur la base de l'adjectivateur bu, mmu ; w tout bloc qui consiste en un quantificateur et son complément.

4.2. Les règles retenues

4.2.1. Règles d'écriture du substantif (nom) a- Le substantif s'écrit toujours en un seul mot entre deux blancs avec ses marques obligatoires de genre (masculin /

féminin), de nombre (singulier / pluriel) et d'état (libre (EL) ou d'annexion (EA)).

Exemples :

(1) amzdav / tamzdavt "habitant"

/ "habitante"

amzdav / imzdavn

"habitant" / "habitants"

amzdav

/ umzdav

"habitant (EL)" / "habitant (EA.)"

b- Le substantif est séparé des éléments grammaticaux qui le déterminent par un blanc.

Exemples :

(2) argaz a

"cet homme-ci"

39

argaz ann

"cet homme-là"

axxam nns

"sa maison"

argaz nni / lli / nna

"l'homme en question"

c- Les noms de parenté forment une classe spéciale. Ils sont obligatoirement déterminés par un possessif avec lequel ils forment une seule entité sauf pour la 1ère personne où le possessif réfère implicitement à l'énonciateur.

Exemples :

(3) Baba

"mon père"

Babak

"ton père (à toi masc.)"

Babam

"ton père (à toi fém.)"

Babas

"son père"

Babatnv

"notre père"

Babatun / wm

"votre père"

Babatunt / wnt

"votre père" (fém.)

Babatsn

"leur père (à eux)"

Babatsnt

"leur père (à elles)"

Les noms de parenté peuvent être étoffés par des pronoms prépositionnels pour marquer l'emphase.

Exemples :

(4) baba inu

"mon père à moi"

babak nnk / ink

"ton père à toi (masc.)"

babam nnm / inm

"ton père à toi (fém.)"

babas nns / ins

"son père à elle / à lui"

4.2.2. Règles d'écriture du verbe

a- Le verbe forme un seul mot graphique avec ses marques obligatoires (indices de personnes, marques d'aspect et morphèmes dérivationnels [causatif, réciproque, passif]).

40

Exemples :

(5) ddiv

"Je suis allé"

ddan

"Ils sont allés"

ssufv

"Fais sortir"

izdv

"Il habite"

L'indice de la 3e personne du singulier s'écrit " y" quand le verbe est à initiale vocalique.

Exemples :

(6) i + um^ç

→

yumç

"Il a attrapé"

i + aäfuä

→

yaäfuä

"Il est délicieux"

i + iwi

→

yiwi

"Il a emporté"

b- Le verbe est séparé par un blanc :

w de ses compléments pronominaux (antéposés ou postposés) : Exemples :

(7) ad tn yawi "Il les emportera"

awi tn

"Emporte-les"

w de l'une des particules suivantes :

- les particules d'orientation

(8) awi d

"Apporte (vers ici)"

awi nn

"Emporte (vers là-bas)"

Remarque : la même règle est adoptée lorsque le verbe est suivi de plusieurs compléments et / ou de la particule d'orientation.

Exemples :

(9) iwin as t id

"Ils le lui ont apporté"

ur as t id iwin

"Ils ne le lui ont pas apporté"

ad as t id awin

"Ils le lui apporteront"

41

- les particules d'aspect

Exemples :

(10) aqqa ittazzl

"Il court (habituellement)"

ar / lla / da ittawi

"Il emporte (habituellement)"

ad iniv

"Je dirai"

- la particule de négation

Exemple :

(11) ur iddi

"Il n'est pas parti"

- les adverbes interrogatifs

Exemples :

(12) is idda ?

"Est-il parti ?"

ma iëap ?

"Est-il parti ?"

- des conjonctions (mr, mra, mara, ig, iv)

Exemples :

(13) mr asn tnnit aynna, is d ddan "Si tu le leur avais dit, ils seraient venus"

mara illu^ç, ad icc "S'il a faim, il mangera"

4.2.3. Règles d'écriture de la préposition

a- Elle est toujours isolée du nom qu'elle régit Exemples :

(14) vr taddart

"à [vers] la maison"

s ufus

"à / avec la main"

dar tgm̄mi

"près de la maison"

zg tī̄^ī^īawin

"de Tétouan"

42

Par contre, la préposition forme un seul mot graphique avec son complément pronominal⁸ qu'il y ait supplétion⁹ ou non.

Exemple :

(15) vr + pronom

= vurk etc "chez

toi"

g + pronom = giti, dayi, digi "en moi"

n

+ pronom = nnm, etc

"de toi (fém.)

4.2.4. Règles d'écriture des différents éléments adjectiveurs Il s'agit de morphèmes tels que : bu, mu, u, m, mmu, ult, gg, ayt, etc.

a- Ils s'amalgament au nom qu'ils précèdent quand celui-ci est lexicalisé.

Exemples :

(16) butgra

"tortue"

buoëfa

"Bouarfa" (toponyme)

buzyan

"Bouziane" (anthroponyme)

buhyyuf

"famine"

b- Quand il n'y a pas lexicalisation¹⁰, l'élément adjectif est séparé du nom qu'il précède par un blanc.

8- L'agglutination (préposition et complément pronominal) est justifiée par le fait que la préposition change généralement de forme (forme réduite → forme étoffée) devant un pronom (ex. : f → flla ; vr → vur).

9- "On dit qu'il y a supplétion lorsqu'un morphème a plusieurs représentations phonologiques, et on dit que ces représentations phonologiques sont des allomorphes du morphème en question." (Dell, 1973 : 81).

10- On parle de *lexicalisation* lorsqu'un syntagme (une suite de mots) devient une unité lexicale. Les termes d'un syntagme peuvent ainsi devenir inanalysables du point de vue de l'usage linguistique quotidien, dans la mesure où le signifié du syntagme n'est pas la somme des sens des différents composants : butgra n'est pas senti comme deux unités bu "celui à, possesseur" + tagra "carapace" et ne diffère pas, dans son comportement, d'une unité lexicale simple.

43

Exemples :

(17) bu tgm̩mi

"le propriétaire de maison"

lal n uxxam

"la maîtresse de maison"

M tiĩawin

"celle aux beaux yeux"

4.2.5. Règles d'écriture de la particule prédicative d La particule d forme toujours une unité graphique indépendante.

Exemples :

(18) d argaz !

"C'est un homme !"

ur d ntta

"Ce n'est pas lui "

is d loil

"Est-ce que c'est un garçon ?"

4.2.6. Règles d'écriture des quantificateurs.

Les quantificateurs et leurs compléments pronominaux forment une seule unité graphique :

Exemples :

(19) Kullutn

"eux tous"

qqapnnsn

"eux tous"

Mais ils forment un mot isolé lorsqu'ils déterminent un nom.

Exemples :

(20) kullu middn

"tous les gens"

4.2.7. La ponctuation.

Le système orthographique préconisé adopte les principaux signes de ponctuation en usage dans les langues connues et avec les mêmes valeurs. Toutefois, la majuscule n'est notée ni en début

44

de phrase, ni à l'initiale des noms propres (anthroponymes et toponymes). Etant donné que le contexte peut aider à lever l'ambiguïté sémantique entre un nom commun et un nom propre, le nom des villes comme *Agadir*, *Biyya*, *Figuig*, *Imouzer*, *Tétouan*, etc.

seront, par conséquent, orthographiés respectivement : *agadir*, *biyya*, *figig*, *imuzzar*, *tiïiawin*

45

5. Eléments de morphosyntaxe

L'objet de cette partie est la présentation générale des propriétés morphologiques des catégories syntaxiques majeures de l'amazighe, en l'occurrence, le nom, le verbe, le pronom et la préposition. Il comporte, en outre, des indications d'ordre syntaxique relatives à la phrase simple¹¹.

5.1. Morphologie

5.1.1. Le nom

En amazighe, le nom varie en genre (féminin *tampäaët* "une élève", masculin *ampäaë* "un élève"), en nombre (singulier *ampäaë*, pluriel *impäaën*) et en état (libre *ampäaë*, annexion *umpäaë*).

5.1.1.1. Le genre

L'amazighe connaît deux genres : le masculin et le féminin.

a- Les noms masculins

Le nom masculin commence en général par une des voyelles initiales a, i ou u. Les noms commençant par la voyelle a- sont de loin les plus nombreux.

Exemples :

(1) Afus

"main"

ils

"langue"

udm

"visage"

argaz

"homme"

ixf

"tête"

ul

"cœur"

11- Le lecteur trouvera une description complète des différentes structures de la langue dans *Précis de grammaire de la langue amazighe* (à paraître).

46

aäaë

"pied"

ilf

"sanglier"

En règle générale, les noms à initiale vocalique se rangent dans la catégorie des noms masculins. Certains noms font exception à cette règle.

Exemples :

(2) imma "(ma) mère"

illi "(ma) fille"

b- Les noms féminins

La marque du féminin en amazighe est le morphème discontinu t... t. Celui-ci permet, en général, d'obtenir le féminin à partir du radical d'un nom masculin.

Exemples :

(3) agmar "cheval" → tagmart "jument"

isli "marié" → tislit

"mariée"

uccn "chacal" → tucnt

"chacal (femelle)"

Pour certains noms, le féminin est marqué par une opposition lexicale (mot différent). Autrement dit, il n'est pas formé directement sur le même radical que le masculin.

Exemples :

(4) argaz "homme"

→

tamiïut

"femme"

memmi,

"(mon) fils" →

illi

" (m a)

filles" baba "(mon) père" → immi / imma "(ma) mère"

azgr

"taureau"

→

tafunast

"vache"

47

Les noms féminins désignent les êtres animés de sexe féminin mais aussi le diminutif ou le nom d'unité d'un collectif (végétaux, animaux).

c- Le diminutif

La forme t.... t peut aussi exprimer une valeur dimensionnelle ou méliorative /appréciative.

Exemples :

(5) itri

"étoile"

→

titrit

"petite étoile"

afus

"main"

→

tafust

"petite main"

aäaë

"pied"

→

taäaët

"petit pied"

d- Le nom d'unité

La marque du féminin sert également à exprimer l'opposition unitaire / collectif.

Exemples :

(6) argan "huile d'argan" → targant

"arganier"

xizzu "carotte"

→

taxizzut "une carotte"

asngar "maïs"

→

tasngart "épi de maïs"

Masculin

Féminin

Tableau 1 : Tableau des principaux schèmes du genre Ta_____t
e du nom

A_____

Ta_____

I_____

Ti_____t

Ti_____

U_____

Tu_____t

C12_____

tac_____t

12- **C** représente une consonne.

5.1.1.2. Le nombre

L'amazighe possède un singulier et un pluriel. Trois types de pluriel sont à distinguer selon la nature des procédés morphologiques employés.

a- Le pluriel externe (ajout d'un suffixe)

C'est la forme régulière du point de vue formel. Le nom ne subit aucune modification interne ; seule la voyelle initiale a- se transforme en i-. En outre, le pluriel externe est obtenu par l'addition du suffixe

–n pour les noms masculins et -in pour les noms féminins.

Exemples :

(7) axxam

→ ixxamn

"maisons"

asafar → isafarn

"médicaments, remèdes"

tarbat → tirbatin

"filles"

tabrat → tibratin

"lettres"

b- Le pluriel interne (ou brisé)

Outre l'alternance vocalique initiale, le pluriel se forme par un changement de voyelles internes (rarement d'une consonne). Aucun suffixe ne vient s'adjoindre à la forme de base (singulier).

Exemples :

(8) adrar

→ idurar

"montagnes"

abavus → ibuvas

"singes"

agadir → igudar

"murs, forteresses"

49

c- Le pluriel mixte (suffixation + alternance interne) Le pluriel est marqué par l'alternance d'une voyelle interne et /

ou d'une consonne et par le suffixe -n.

Exemples :

(9) izi

→ izan

"mouches"

açuë

→ içuëan

"racines, veines"

izikr

→ izakarn

"cordes"

Les trois types de pluriel prennent la voyelle i ou u à l'initiale.

d- Pluriel en id

Une catégorie de noms forme son pluriel par la préfixation de id au singulier. Ce procédé est utilisé pour les noms de parenté, les noms composés en bu - / mmu - ou bab / lal et les emprunts non intégrés.

Exemples :

(10) xali

"oncle (mon)"

→

id xali

baba

"père (mon)"

→

id baba

bu islman

"poissonnier"

→

id bu islman

lkamyu

"camion"

→

id lkamyu

e- Pluriel des noms empruntés

Les emprunts intégrés forment leur pluriel comme les noms amazighes. Les noms qui ne sont pas intégrés gardent le pluriel d'origine ou prennent le préfixe id.

Exemples :

(11) tawriqt

→

tiwriqin

"feuilles"

afrmliy

→

ifrmliyn

"infirmiers"

abuqadyu

→

ibuqadyutn "sandwichs"

50

f- Pluriels des noms sans singulier

Certains noms n'ont pas de singulier correspondant (ex. 12a), d'autres disposent de singulier formé sur la base d'un radical différent (12b).

Exemples :

(12a) aman

"eau"

idammn

"sang"

iwdan / middn

"gens"

irdn

"blé"

(12b) tisitan

"vaches"

tafunast

(sing.)

tivallin

"juments"

tagmart

(sing.)

5.1.1.3. L'état

On distingue deux états en amazighe : l'état libre (EL.) et l'état d'annexion (EA.) (ou l'état construit).

a- L'état libre

A l'état libre, la voyelle initiale du nom ne subit aucune modification : argaz "homme", tamurt "terre, pays". Le nom est à l'état libre quand il est :

- un mot isolé

Exemple :

(13) atbir "pigeon"

- complément d'objet direct

Exemple :

(14) ^iïïf aslm g ufus "Il tient un poisson à la main"

51

- complément de la particule prédicative d "c'est".

Exemple :

(15) d aslm "c'est un poisson"

b- L'état d'annexion

L'état d'annexion se manifeste par une modification de l'initiale du nom dans des contextes syntaxiques déterminés. La marque de l'état d'annexion prend l'une des formes suivantes :

- alternance vocalique a / u pour les noms masculins (ex. 16a), Exemples :

(16a) argaz

"homme"

→

urgaz

- chute de la voyelle initiale pour les noms féminins (ex. 16b), Exemples :

(16b) tamurt

"pays"

→

tmurt

tamvart

"femme"

→

tmvart

- addition d'un w ou y aux noms à voyelle a ou i (ex.

16c, 16d),

Exemples :

(16c) asif

"rivière"

→

wasif

(16d) ils

"langue"

→

yils

- maintien de la voyelle initiale a avec apparition de la semi-consonne w pour le masculin (ex. 16c) ; les noms féminins restent sans modification.

Exemples :

52

(17) Masculin

ass

"jour"

→

wass

asif

"rivière"

→

wasif

aäu

"odeur"

→

waäu

Féminin

tasa

"foie"

→

tasa

taddart

"maison"

→

taddart

tizit

"moucheron" →

tizit

L'état d'annexion se réalise dans les contextes syntaxiques suivants : a- quand le sujet lexical suit le verbe.

Exemples :

(20a) yus d uslmad

"Le professeur est venu"

(20b) ç^ëiv aslmad

"J'ai vu le professeur"

Dans l'exemple (20a), uslmad est à l'état d'annexion car il assume la fonction sujet dans la phrase. Par contre, dans (20b) aslmad est à l'état libre étant donné qu'il remplit la fonction de complément d'objet direct.

b- après une préposition

Exemples :

(21) siwlv i uslmad

"J'ai parlé au professeur"

n tmurt / n tmazirt

"du pays"

La préposition s indiquant la direction n'entraîne pas l'état d'annexion dans les parlers du Maroc central.

Exemples :

(22) idda s axxam

"Il est allé à la maison"

idda s açilal

"Il est allé à Azilal"

53

igâz s azavar

"Il est descendu dans la plaine"

c- après un coordonnant

Exemple :

(23) ançaë d uãmmiä

"la pluie et le froid"

5.1.2. Les dérivés nominaux.

A partir d'un verbe, il est possible d'avoir un nom d'action verbal, un nom d'agent, un nom d'instrument ou un nom de lieu.

a- Le nom d'action verbal

Il est attesté pour toute forme verbale, simple ou dérivée, et réfère au procès (le fait de, l'action de.)

Exemples :

(24) azzl "courir"

→ tazza

"action de courir, course"

ffv

"sortir"

→

ufuv

"action de sortir, sortie"

dl

"couvrir" → taduli

"fait de couvrir"

b- Le nom d'agent

Le nom d'agent se forme avec les préfixes am--- ou sa variante

/an/.

Exemples :

(25) krz "labourer" → amkraz

"laboureur"

zdv "habiter" → amzdav

"habitant"

ny

"monter" → amnay

"cavalier"

c- Le nom d'instrument

On forme le nom d'instrument sur la base des schèmes as---/

is---, la voyelle pouvant changer.

54

Exemples :

(26) rgl

"fermer" → asrgl

"couvercle"

gnu

"coudre" → tissgnit "aiguille"

d- Le nom de qualité

Le nom de qualité (ou adjectif) exprime une propriété, une qualité ou une caractéristique du nom (être animé ou chose) auquel il se rapporte. En amazighe, l'idée qualitative est principalement rendue par des formes

dérivées de verbes d'état exprimant les qualités, la couleur, la manière d'être, les défauts, la forme, les infirmités, etc.

Exemples :

(27) Verbe

Nom de qualité

^ãbap

"être beau"

aãbpan

"beau"

çwiv

"être rouge"

açgåav

"rouge"

äëvl

"être aveugle"

aäëval

"aveugle"

wssir "être vieux"

awssar

"vieillard"

mçiy

"être petit"

amççyan/amççan "petit"

On distingue deux emplois du nom de qualité :

a- Comme prédicat précédé de la particule prédicative d dans un énoncé nominal.

Exemples :

(28) d amççyan

"c'est un petit"

d awssar

"c'est un vieux"

b- Comme déterminant d'un élément nominal.

Exemples :

55

(29) agmar amllal

"le cheval blanc"

afus açlmaä

"la main gauche"

apnjir amççyan

"le petit garçon"

Le nom de qualité peut être formé :

- sur le modèle du nom d'agent ou de patient.

Exemples :

(30) lluç

"avoir faim"

→ amllaçu

"affamé"

ggru

"être le dernier" → anggaru "dernier"

- sur le schème **accan**, en particulier sur la base des verbes de qualité.

Exemples :

(31) amqran

"grand"

avzfan

"long, grand de taille"

- sur le schème **uc1c2ic3** pour certains verbes trilitères Exemples :

(32) umlil

"blanc"

uvzif

"long, grand de taille"

u^âbip

"beau"

5.1.3. Les démonstratifs

On distingue deux types de démonstratifs : ceux qui déterminent le nom et que l'on désigne par déterminants démonstratifs et ceux qui se substituent au nom et que l'on appelle pronoms démonstratifs.

5.1.3.1. Les déterminants démonstratifs

Le nom peut être déterminé par trois types de démonstratifs : ad

/a qui indique la proximité, ann /in qui marque l'éloignement et lli

/nni et nna pour marquer l'absence.

56

a- Démonstratif de proximité

Exemples :

(33a) argaz ad

"cet homme-ci"

(33b) argaz a

"cet homme-ci"

(33c) argaz u

"cet homme-ci"

Dans certaines variétés de l'amazighe, a se réalise u comme dans l'exemple (33c).

b- Démonstratifs d'éloignement

Les formes du démonstratif d'éloignement sont : ann, in.

Exemples :

(34) argaz ann

"cet homme-là"

argaz in

"cet homme-là"

c- Démonstratifs d'absence

Le rôle des démonstratifs nni, nna et lli est d'évoquer des personnes ou des choses absentes.

Exemple :

(35) argaz nni / nna / lli "l'homme en question"

5.1.3.2. Les pronoms démonstratifs

Masculin

Féminin

Singulier

Pluriel

L'amazighe comporte des

Singulier

Pluriel

pronoms démonstratifs de

proximité, d'éloignement et d'absence comme il apparaît dans le **Proximité**

Wa / waD Wid, ina

ta / tad

Tid, Tina

tableau suivant.

Eloignement

Wann, win

Winn, inin

Tann, Tin

Tinn, Tinin

Tableau 2 : Tableau des pronoms démonstratifs Absence

Walli, wNni Willi, inni Talli, tnNi Tilli, tinNi

57

5.1.4. Le verbe

En amazighe, le verbe est à la forme simple (amç "tenir", ffv

"sortir") ou à la forme dérivée (ttwamaç / ttyamaç , ssufv). Le verbe, qu'il soit simple ou dérivé, se conjugue à l'un des quatre thèmes qui sont : l'aoriste, l'inaccompli, l'accompli positif et l'accompli négatif. Il reçoit, en outre, les mêmes désinences verbales.

Il est accompagné, en fonction des thèmes, de l'une des particules aspectuelles de l'amazighe.

5.1.4.1. Le verbe simple

La forme conjuguée du verbe s'obtient par l'ajout des désinences **Masculin**

Féminin

verbaux au radical. 1-pers. ———V 1-pers. ———v a- **Les désinences verbales**

Singulier 2-pers. t———t/d

2-pers. t——— t/d

Les désinences verbales peuvent être

3-pers. i———

e suffixées et/ou préfixées

3-pers. t———

comme il apparaît dans le tableau suivant :

1-pers. n ——

1-pers. n———

Tableau 3 : Tableau des désinences de la forme non impérative **Pluriel**

2-pers. t———m

2-pers. t———mt

3-pers. —— n

3-pers. ——nt

58

Masculin

Féminin

Singulier 2-pers. ——Ø

2-pers. ——Ø

1-pers. ——— av/ataṽ

1-pers. ——— mtav/amtav

A l'impératif, les désinences verbales sont suf **Pluriel**

2-pers. ——— at/m

2-pers. fixées.

——— mt/amt

Tableau 4 : Tableau des désinences de la forme impérative **b- Les thèmes verbaux**

Les quatre thèmes verbaux de l'amazighe sont : l'aoriste, l'inaccompli, l'accompli positif et l'accompli négatif.

- L'aoriste

Il présente la même forme que la 2ème personne du singulier de l'impératif simple.

Exemples :

59

(36) awi

"emporter + aoriste"

Masculin

Féminin

awi

"emporter + impératif = emporte !"

Ad awiv "j'emporterai"

Ad awiv "j'emporterai"

Un verbe à l'aoriste apparaît rarement seul. Il est généralement Ad tawit/d "tu emporteras" Ad tawit/d "tu emporteras"

employé avec la particule

Singulier

ad qui sert, souvent, à indiquer le futur

comme le montre le tableau suivant :

Ad yawi "il emportera"

Ad tawi "elle emportera"

Ad nawi "nous emporterons"

Ad nawi "nous emporterons"

Pluriel

Ad tawim "vous emporterez"

Ad tawimt "vous emporterez"

Tableau 5

Ad awin "ils emporteront" Ad awint "elles emporteront"

- L'inaccompli

Le verbe à l'inaccompli présente l'action comme étant inachevée, habituelle ou itérative. L'inaccompli est dérivé de l'aoriste par l'application des procédés morphologiques suivants :

- La préfixation de tt

Exemples :

(37) amç

"tenir"

→

ttamç

ini

"dire"

→

ttini

kks "enlever"

→

ttkks

- La tension d'une consonne radicale : elle concerne généralement la consonne médiane des verbes trilitères.

60

Exemples :

(38) kcm

"entrer"

→

kccm

krz "labourer"

→

krrz ou kkrz

- La tension d'une consonne radicale doublée de l'alternance vocalique (changement du timbre de la voyelle de l'aoriste).

Exemples :

(39) ns

"passer la nuit"

→

nssa

nv

"tuer"

→

nqqa

gn

"dormir"

→

ggan

- L'alternance vocalique accompagnée de la préfixation de tt-

- Alternance intra-radical :

Exemples :

(40) ns

"passer la nuit" →

ttnus

drdr "saupoudrer"

→

ttdrdir

Ces exemples montrent que la voyelle alternante peut être l'une des trois voyelles de l'amazighe : a, i, u.

- Alternance post-radical :

Exemples :

(41) af

"trouver"

→

ttafa

ëç

"casser"

→

ttëçça

L'inaccompli s'emploie souvent accompagné des particules

aspectuelles ar / la / da / aqqa ou de ad / rad lorsque l'action est située dans le futur.

- L'accompli positif

L'accompli positif indique que le procès traduit par le verbe est achevé. Pour certains verbes, les thèmes de l'accompli et de l'aoriste sont identiques.

Exemples :

Aoriste Accompli

(42) Mun

"accompagner" ad imun

imun

ffv

"sortir" ad iffv

iffv

kcm

"entrer" ad ikcm

ikcm

sdid

"être mince" ad isdid

isdid

Pour d'autres verbes, le thème de l'accompli est différent de celui de l'aoriste.

Exemples :

Aoriste

Prétérit

(43) ad amçv "je tiendrai" umçv " j'ai tenu "

ad i^sv "il achètera" isva "il a acheté "

ad iniv "je dirai"

nniv

"j'ai dit"

Aux première et deuxième personnes du singulier le thème de l'accompli (ou prétérit) de certains verbes est marqué par i, aux autres personnes, il est marqué par a comme l'illustre le verbe sv

"acheter" ci-dessous.

Exemples :

(44) Singulier

Pluriel

62

Sviv

Nsva

Tsvit/d

Tsvam / tsvamt

Isva

Svan

tsva

Svant

- L'accompli négatif

L'accompli négatif est une variante de l'accompli positif. Il s'emploie lorsque le verbe est précédé du morphème de négation ur.

La caractéristique principale de ce thème est l'insertion de la voyelle i devant la consonne finale du radical. Si le verbe est monolithère, la voyelle i s'emploie après l'unique consonne radicale.

Exemples :

(45) ur umiçv

"je n'ai pas tenu"

Ur krizv

"je n'ai pas labouré"

Pour un certain nombre de verbes, l'accompli positif et l'accompli négatif sont identiques :

Exemples :

(46) Munv

"j'ai accompagné"

ur munv

"je n'ai pas accompagné"

- Le mode impératif

L'impératif en amazighe est soit simple, soit intensif. L'impératif simple se construit sur la base de l'aoriste muni des désinences de l'impératif simple (voir tableau 4).

Exemples :

(47) ddu

"Pars"

ffvamt

"Sortez (vous fém.)"

krzat

"Labourez (vous masc.)"

63

L'impératif intensif s'obtient par la forme de l'inaccompli à laquelle s'ajoutent les désinences de l'impératif.

Exemples :

(48) ttddu

"Pars souvent"

ttffvamt

"Sortez (vous fém.) souvent"

krrz / kkrz "Laboure souvent"

5.1.4.2. Le verbe dérivé

Les verbes dérivés sont obtenus à partir des verbes simples par la préfixation de l'un des morphèmes suivants : s/ss, tt et m /

mm.

A l'instar des verbes simples, ils se conjuguent à l'un des quatre thèmes vus auparavant. A l'aoriste et à l'inaccompli, ils s'emploient avec les mêmes particules que les verbes simples.

a- Les dérivés en s- / ss-

Ils expriment la causativité, autrement dit l'idée de "faire faire" une action à un patient ou celle de "faire devenir".

Exemples :

(49) mun

"accompagner" →

smun

"faire accompagner"

ffv

"sortir"

→

ssufv "faire sortir"

Kcm

"entrer"

→

sskcm "faire entrer"

Xsi "être éteint" →

ssxsi "éteindre"

Les préfixes du causatif s/ss se réalisent z/zz lorsque la forme de base comporte un z :

Exemples :

64

(50) Nz

"être vendu"

→

zznz "vendre"

zri "être passé, passer" →

zzri "faire passer"

b- Les dérivés en tt-

La forme passive en amazighe s'obtient par la préfixation de tt au verbe simple. Ce morphème peut se présenter sous forme de ttu, ttwa ou ttya.

Exemples :

(51) Krf "attacher" → ttwakraf / ttukraf

"ê t r e

attaché"amç "tenir" → ttwamç / ttyamaç "être tenu"

akr

"voler"

→ ttwakr

/ ttyakar "être volé"

c- Les dérivés en mm-

Un verbe dérivé par la préfixation de m ou ses variantes (mm, my) exprime la réciprocité.

Exemples :

(52) Çë

"voir" → mmÇë "se voir"

Sqsa "demander" → msqsa "s'informer mutuellement"

Nv

"tuer" → mmnv

"s'entretuer, se disputer"

5.1.4.3. Les particules aspectuelles

Les thèmes de l'aoriste et de l'inaccompli s'emploient avec des particules dites aspectuelles. Ces dernières sont :

- ar / la / da / aqqa : elles s'emploient avec l'inaccompli.

Exemples :

(53) ar / la / da / aqqa itddu "Il part habituellement"

65

Aqqa ig[^]gur

"Il est en train de marcher"

- ad / rad : elles accompagnent l'aoriste pour exprimer le futur ou certaines valeurs modales.

Exemples :

(54) ad / rad iddu

"Il partira"

ad / rad ins

"Il passera la nuit"

Masculin

Féminin

5.1.5. Le Pronom

1- pers : nkk, ncc

"moi" 1- pers : nkk, ncc

"moi"

On distingue deux catégories de pr

Singulier 2- pers : kyy, ckk

onoms : les pr

"toi" 2- pers :

onoms personnels

kmmi, cmm

"toi"

autonomes ou indépendants et les pr

3- pers : ntta

onoms personnels af

"lui" 3- pers : nttat

fixes. "elle"

1- pers : nkkni, nccnin

"nous" 1- pers : nkknti, nccnin

"nous"

5.1.5.1. Pronoms personnels autonomes

Pluriel

2- pers : knni, knniw

"vous" 2- pers : knninti, knnint

"vous"

Tableau 6 : Les pronoms personnels autonomes 3- pers : nttni, nitni, ntnin
"eux" 3- pers : nttnti, nitnti, ntnint "elles"

5.1.5.2. Pronoms affixes

On distingue les pronoms affixes du verbe, du nom et de la préposition.

a- Pronoms affixes du verbe

Le verbe peut avoir comme complément un pronom personnel affixe objet direct ou indirect.

Les pronoms affixes régime direct et indirect se placent après le verbe dans une phrase affirmative.

Exemples :

(55) çëiv t

"Je l'ai vu"

çëiv tt

"Je l'ai vue"

(56) nniv as

"Je lui ai dit"

niv am

"Je t'ai dit" (à toi, fém.)

En présence des particules négative (57a), interrogative (57b) ou de ad (57c), ces pronoms se placent avant le verbe.

Exemples :

(57a) ur t çëiv

"Je ne l'ai pas vu"

Pronoms Régime direct

Pronoms Régime indirecte

(57b) mad as tnnit/d? "Que lui as-tu dit ? "

(57c) ad as inin

Masc.

"Ils lui dir

Fém.

ont" **Masc.**

Fém.

1-pers. —iyi

—iyi

1-pers. —iyi

—iyi

En tarifite, la particule

Singulier

ma marquant l'interrogation totale n'entraîne

pas l'anticipation des pr

2-pers. —k onoms affixes régime dir

—km

2-pers. ect et indir

—ak

ect.

—am

(58) ma tnnid as t

3-pers. —t ? "Est-ce que tu le lui as dit ?"

—tt

3-pers. —as

—as

1-pers. —av/-nv

— 1-pers. —av/anv

—av/—anv

Tableau 7 : Les pronoms affixes du verbe **Pluriel** av/-nv

2-pers. —awn/-akum —awnt/aknt

2-pers. —æn/-wm/-kum

—ænt 3-pers. —asna

—snt

67

Pronoms du nom ordinaire

Pronoms du nom de parenté

Masc.

Fém.

Masc.

Fém.

b- Pronoms af

1-pers. —inu

—inu

1-pers. —Ø

—Ø

Singulier

fixes de nom

2-pers. —nnk/inq

—nnm/inm

Ces pronoms se placent toujours après le nom et s'accor 2-pers. —k

—m

dent

avec le possesseur et non avec l'objet possédé. On distingue les 3-pers. —nnS/inS

—nnS/inS

3-pers. —s

—s

pronoms affixes des noms or

1-pers. —nnV

dinair

—nnV

es et les pr

1-pers. onoms af

—tnv

fixes des

—tnv

noms de parenté.

Pluriel 2-pers. —nnun/nnwm

—nnunt, nnænt 2-pers. —tun/wm —tunt

Tableau 8 : Les pr

3-pers. onoms af

—nnsn

fixes de nom

—nnsnt

3-pers. —tsn

—tsnt

Pronoms affixes des prépositions

Masc.

Fém.

1-pers. —i

—i

Singulier 2-pers. —k

—m

3-pers. —s

—s

1-pers. —nv

—nv

Pluriel 2-pers. —un /kum/ —unt/Knt 3-pers. —sn

—snt

c- Tableau 9 : Les pronoms affixes des prépositions 13- Voir tableau n° 8.

68

5.1.5.3. Pronoms possessifs

Ils se forment par la combinaison des pronoms affixes des noms¹³ (inu, nnk / ink, nns / ins etc.) avec les démonstratifs (wnni

/ wi, yin, ti / tnni

Prépositions , tinin).

Exemples

En tarifite, les pronoms possessifs connaissent l'opposition de içil usafar a i tusut "Ce médicament est

nombre et de genr

i

e.

efficace pour la toux"

- wnninu

"à, pour, contr "le mien" /

e"

tnninu

Issiwl I tmvart

"la mienne"

"Il a parlé à la femme"

- inninu

"les miens" /

tinninu "les miennes"

S tuzlin

"avec des ciseaux"

5.1.6. La Préposition

S

idda s midlt

"Il est parti à Midlt"

"avec, à (direction)

Tableau 10 : Les principales prépositions idda s tznit

"Il est parti à Tiznit"

Zg, Zi

usiv d zi miäaë

"Je suis venu de Midar"

"de (provenance)" idda d zg ssuq "Il est revenu du marché"

g "à, dans" illa g taddart

"Il est à la maison"

di "à, dans"

di tmurt nnv

"dans notre pays"

V "à, dans"

v uçlmaä

"à gauche"

vr / var

vr / var tmddit "au soir"

dar

Ddiv dar uäbib "Je suis allé chez le

"vers, chez"

médecin"

x(f)

ssawaln x(f) tmurt "Ils parlent du pays"

vf

idda d vf u^ää

"Il est venu à pied"

f

YUSI iwis f tvää "Il porte son fils sur les

"sur"

épaules"

ag / ak

ag / ak uma

"avec mon frère"

akid / akd / agd akidi

"Avec moi"

D

Imun d umddakæl nns "Il est allé avec son ami"

"avec

(accompagnement)"

69

Prépositions

Exemples

jar

Jar ubrid d ivçä "entre le chemin et la rivière"

gr

Gr ugnna d wakal

"entre ciel et terre"

"entre"

ar / al

al imal

"(jusqu'à) à l'an prochain"

"jusqu'à"

ar tiwcca

"à demain"

(temps / espace) iëap al ïanja "Il est allé jusqu'à Tanger"

Iswa akffay bla "Il a bu du lait sans sucre"

bla "sans"

sskæar

ffir, dffar QqimV dffir n

"Je me suis assis derrière"

"derrière"

uãvaë

l'arbre"

IQqim masin zDat n

"Massin s'est assis devant

ZDat "devant" immas

sa mère"

5.1.6.1. Morphologie de la préposition

La forme de la préposition dépend de la nature de l'élément qui la suit.

- Devant un nom ou un pronom autonome, la préposition ne

70

change de forme que si le nominal qu'elle précède est à initiale vocalique i ou u.

Exemples :

(59) di + waman → [dg waman]

"à / dans l'eau"

di + yifran → [dg ifran]

"dans les grottes"

- Devant un nom à initiale consonantique, la préposition ne subit aucun changement.

Exemple :

(60) di tmurt

"au pays"

- Devant un pronom affixe, certaines prépositions prennent des formes étoffées.

Exemples :

(61) s "avec" → sis "avec / vers + pronom 3e pers. sing."

vr "chez" → vuri "chez moi"

5.1.6.2. Morphologie du syntagme prépositionnel.

Après une préposition, le nom qui connaît d'ordinaire l'opposition d'état (EL. / EA.) reçoit la marque de l'état d'annexion.

Exemples :

(62) di tmurt

"au pays"

s ufus

"à la main"

vr uxxam "à la maison"

Les prépositions ar / al "jusqu'à" et bla "sans" n'exercent pas d'influence, au niveau de l'état, sur le nom qu'elles introduisent.

Exemples :

71

(63) ar afud

"jusqu'au genou"

ar azllif

"jusqu'à la tête"

Unité

Exemples

Qqim da

"Reste ici"

Da, vi "ici"

Ack d s vi "Viens (vers) ici"

dffir "derrière"

Oayd vr dffir "Recule (en arrière)"

äaëat, tivrdin

urri tivrdin / äaëat "Recule (en

"derrière"

arrière)"

Ugur vr zdat

Zdat, dat "devant" "Marche en avant (avance !)"

Sars t dinn

"Pose-le là-bas"

din, dinn, vinn "là-bas" Awi t s vinn

"Emmène-le là-bas"

sars t s wadday "Pose-le en bas"

ddaw, s wadday, izdar

"sous, au-dessous, en bas" çë izdar

"Regarde en bas"

Interrogatif de lieu : mani Mani s idda ?

"Où est-il parti ?"

"où"

mani illa ilmas ? "Où est Ilmas ?"

72

5.1.7. L'adverbe

Unité

Exemples

Askka, Tiwcca

ddu askka

"Pars demain"

"demain"

dwl d tiwcca "Reviens demain"

iännaï, iägam, assnna^ï

yusi d iännaï "Il est venu hier"

"hier"

idda iägam

"Il est parti hier"

friännaï, nafiägam,

nçëa Tlayt friännai / nafiägam /asslid

asslid "avant-hier"

"Nous avons vu Tlayt avant-hier"

Nafuzkka, dfr tiwcca ad dduv naf askka / dfr tiwcca

"après demain"

"Je partirai après demain"

näään(a), nnaäant, azzvat tmmut näääana / nnaäant / azzvat

"l'an passé, l'an dernier" "Elle est décédée l'an dernier"

imal

ad t ^çëv imal

"l'an prochain"

"Je le verrai l'an prochain"

Tigira "après"

çëiv t tigira "Je l'ai vu après"

Zik "tôt, autrefois, jadis" ikkr zik "Il s'est levé tôt"

Aliä " toute la journée " tssawal lbda gi ttilifun bdda, lbda, abda

"Elle est tout le temps au téléphone"

"toujours, tout le temps"

vil, ruxa, dvi, wasa awi d gmak vil / ruxa / dvi

"maintenant"

"Vas chercher ton frère maintenant"

Interrogatif de temps : mlmi icca "quand est-ce qu'il a mangé?"

Mlmi, Manaã "quand?"

73

L'adverbe est un mot invariable qui modifie le procès ou l'état qu'exprime le verbe.

Unité

Exemples

Exemples :

ittet drus "Il mange peu"

(64) idda zik

Drus, imikk ou

"Il est parti tôt"

imiqq la isawal imiqq / imikk

ipëc aïïaã

"peu"

"Il est très intelligent"

"Il parle peu"

Les principaux adverbes classés d'après leur sens sont : Aïïaã, kigan, bahra tssawalt aïïaã "Tu parles trop"

Tableau 11 : Les adverbes de lieu

"beaucoup (quantité)"

Tableau 12 : Les adverbes de temps

Ddan d ak^æ "Ils sont tous venus"

akæ, qap, maëëa

Tableau 13 : Les adverbes de quantité

Uciv maëëa tinoacin

"tout, tous, en totalité"

"J'ai donné tout l'argent"

Interrogatifs de quantité :

mcTa, mnckk, mcpal, acpal mcpal vurs n timoacil

"combien"

"combien a -t-il d'argent?"

5.2. Eléments de syntaxe

La phrase amazighe peut-être verbale ou non-verbale. Elle est verbale si elle comporte un verbe (swan atay "Ils ont bu du thé"), elle est nominale dans le cas contraire (agmar amllal "le cheval blanc", apnjir amççyan "le petit garçon"). Une phrase peut être également simple ou complexe. Elle est dite «simple» lorsqu'elle

74

comporte un seul verbe; elle est dite «complexe» lorsqu'elle est formée d'un minimum de deux verbes ou de deux propositions.

5.2.1. La phrase simple

Toute phrase est constituée d'un prédicat qui peut être soit verbal (65), soit nominal (66).

Exemples :

(65) svan ayyis

"Ils ont acheté un cheval"

(66) d argaz !

"C'est un homme !"

5.2.1.1. La phrase verbale

En amazighe, la phrase verbale minimale est constituée du seul verbe conjugué.

Exemples :

(67) idda

"Il est parti"

Ffvn

"Ils sont sortis"

Elle peut comporter un sujet lexical, situé avant ou après le verbe, et un ou plusieurs compléments (direct / indirect / circonstant).

Exemple :

(68) icca wfrux avrum "L'enfant a mangé du pain"

afrux icca avrum "L'enfant a mangé du pain"

Le verbe s'accorde en genre et en nombre avec le sujet qui l'accompagne qu'il soit postposé ou antéposé.

Exemples :

(69 yuzzl urba

"Le garçon a couru"

tuzzl trbat

"La fille a couru"

ipnjirn uzzln

"Les garçons ont couru"

75

tfrxin uzzlnt

"Les filles ont couru"

Si le sujet lexical est un groupe de deux nominaux (ou plus) coordonnés par d "avec, en compagnie", le verbe se met au pluriel.

Exemples :

(70) argaz d mmis ddan

"L'homme et son fils sont partis"

tamvart d illis ddant s tmdint

"La femme et sa fille sont allées en ville"

5.2.1.2. La phrase non verbale

Elle est construite sans verbe mais elle comporte obligatoirement un prédicat nominal à l'état d'annexion ou un équivalent (adjectif, pronom, numéral etc.). Le prédicat nominal est introduit généralement par l'outil de prédication d "c'est".

Exemples :

(71) d argaz

"C'est un homme"

d tamççyant

"C'est une petite, elle est petite"

d yiwn / ijj n urgaz "C'est un homme"

d nttat

"C'est elle"

d ta

"C'est celle-ci"

Une préposition accompagnée d'un pronom peut remplir le rôle de prédicat.

Exemples :

(72) vurs tarwa

"Il / elle a des enfants"

dars inbgiwn

"Il / elle a des invités"

5.2.1.3. La phrase négative

76

Pour marquer la négation, l'amazighe recourt à la particule ur

"ne...pas".

Exemples :

(73) d nkk / ncc

"C'est moi"

ur d nkk / ncc

"Ce n'est pas moi"

d amqqran

"C'est le grand, il est grand"

ur d amqran

"Ce n'est pas le grand"

ddan middn

"Les gens sont partis"

ur ddin middn

"Les gens ne sont pas partis"

L'emploi du morphème de négation ur exerce l'attraction sur les satellites du verbe qui sont : les particules d'orientation d / n et les pronoms affixes objet direct et indirect. Ces éléments antéposés gardent le même ordre qu'ils ont après le verbe.

Exemples :

(74) idda d

"Il est venu vers ici"

ur d iddi

"Il n'est pas venu vers ici"

nniv as

"Je lui ai dit"

ur as nniv ca

"Je ne lui ai rien dit"

çëiv t

"Je l'ai vu"

ur t çëiv

"Je ne l'ai pas vu"

nniv as t

"Je le lui ai dit"

ur as t nniv

"Je ne le lui ai pas dit"

5.2.1.4. La phrase interrogative directe

On distingue l'interrogation totale de l'interrogation partielle.

a- L'interrogation totale

77

Une interrogative est dite "totale" lorsque la question porte sur l'ensemble de l'énoncé. L'interrogation peut être marquée par la simple intonation ou par l'emploi d'un morphème interrogatif.

Exemples :

(75) ffvn ?

"Ils sont sortis ?" (intonation)

is idda ?

"Est-ce qu'il est parti ?"

ma tccit/d ?

"As-tu mangé ?"

Devant un nom, un adjectif, un adverbe et un pronom, les interrogatifs is et ma s'emploient avec l'élément prédicatif d.

Exemples :

(76) is d ntta ?

"Est-ce lui ?"

ma d nttat

"Est-ce elle ?"

b- L'interrogation partielle

Une interrogative est qualifiée de "partielle " lorsque la question porte sur une partie de l'énoncé. Elle est toujours marquée par un outil interrogatif : ma, wi "qui" (sujet), ma "complément", manwa /

manwn "lequel", mani, manida / ani "où", mavar, max, maf "pourquoi", mnck (quantité), mcta, acpal, mnnaw, mcpal (nombre), manik, mamnk, mammk, mimc, muxas, makka "comment", etc.

Exemples :

(77) ma yswan atay inu ?

"Qui a bu mon thé ?"

(78) manwa / manwn tçëit/d ?

"Lequel as-tu vu ?"

(79) ma ay tçëit /d ?

"Qu'as-tu vu ?"

(80) mani tēupm ?

"Où vous êtes allés ?"

mani trit /d ?

"Où vas-tu ?"

(81) managW ra tddut /d ?

"Quand est-ce que tu partiras ?"

78

79

mlmi ad d yas ?

"Quand est-ce qu'il viendra ?"

(82) mavar ta ?

"Pourquoi celle-là ?"

maf ur tddit /d ?

"Pourquoi n'es-tu pas parti

?"

(83) mnaw imddukkal ad dark ? "Combien d'amis as-tu ?"

(84) mamnk tgit/d ?

"Comment es-tu ?"

mimc a tgit/d i wa ?

"Comment as-tu fait à celui-là"

Références bibliographiques

Abès, M. (1916), *Première année de langue berbère (dialecte du Maroc Central)*, Rabat, Imp. de l'Echo du Maroc, 197 p.

El Aïssati, A. (1994), *Nessawal Tamazight (Tarifiyt) = A basic course book in Berber (Tarifiyt)*, Nimègue, Association Adrar, 135 p.

Aspinion, R. (1953), *Apprenons le berbère : initiation aux dialectes chleuhs*, Rabat, Moncho, VIII-336 p.

Basset, A. (1929), *La langue berbère, morphologie. Le verbe, étude de thèmes*, Paris, Librairie Ernest Leroux.

Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba*, Paris, SELAF, 447 p.

Biarnay, S. (1908), *Etude sur le dialecte de Ouargla*, Paris, Leroux.

Biarnay, S. (1917), *Etude sur les dialectes berbères du Rif (Ibeqqoyen, Ait Ouriaghel, Ait Touzin, Tamsamen, Ikebdanen, Ait Itteft)*, Paris, Leroux, 606 p.

Boukous, A. (1981), "Le langage enfantin : Approche sociolinguistique"

80

in *Langues et Littératures*, Vol. 1, Rabat, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 7-40.

Boukous, A. (1995), *Société, langues et cultures au Maroc : Enjeux symboliques*, Rabat : Publications de la Faculté des Lettres de Rabat, Casablanca, Najah El Jadida.

Boumalk, A. (2004), *Manuel de conjugaison du tachelhit (Langue berbère du Maroc)*, Paris, L'Harmattan, Coll. "Tira – Langues, Littératures et civilisations berbères".

Bounfour, A. & A. Boumalk, (2001), *Vocabulaire usuel du tachelhit (tachelhit-français)*, Centre Tarik Ibn Ziyad, Imprimerie Najah Al Jadida, 257 p.

Cadi, K. (1987), *Système verbal rifain, forme et sens*, Paris, SELAF.

Chaker, S. (1983), *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Marseille, diff. J.

Laffitte.

Chami, M. (1979), *Un parler amazigh du Rif marocain : approche phonologique et morphologique*, thèse de 3ème cycle (non publiée), Université de Paris V.

Dell, F. (1973), *Les règles et les sons (Introduction à la phonologie générative)*, Paris, Hermann.

Cid Kaoui, S. (1897), *Dictionnaire français-tachelhit et tamazirt : dialectes berbères du Maroc*, Paris, E. Leroux.

Destaing, E. (1920), *Etude sur le dialecte des Ait Seghrouchen (Moyen-Atlas marocain)*, Paris, Leroux.

El Mountassir, A. (1999), *Initiation au tachelhit, langue berbère du sud du Maroc : ra nsawal tachelhit*, Paris, "Langues et Mondes", l'Asiatèque.

El Mountassir, A. (2003), *Dictionnaire des verbes Tachelhit-Français (parler berbère du sud du Maroc)*, Coll. «Tira-Langues, littératures et civilisation berbères », Paris, L'Harmattan.

Elmedlaoui, M. (1999), *Principes d'orthographe berbère en graphie arabe ou latine*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Oujda, n° 25.

Gravel, L.A. (1979), *A sociolinguistic investigation of multilingualism in Morocco*. Ph.D. Dissertation, Columbia University Teachers' College.

Haddachi, A. (2000), *Dictionnaire de Tamazight (parler des Ayt Merghad - Ayt Yaflman)*, Salé, Beni Iznassen.

Harries-Johnson, J. (1966), *Syntactic Structure of Tamazight*, Doctoral dissertation, U.C., Los Angeles.

Ibañez, E. (1942), *La lengua bereber y el dialecto rifeño*, Mauritania.

Ibañez, E. (1949), *Diccionario rifeño-español*, Madrid, Instituto de estudios africanos.

Jordan, A. (1934), *Dictionnaire berbère-français (dialecte tachelhit)*, Rabat, Ed. Omnia.

Justinard, L. V. (1914), *Manuel de berbère marocain, dialecte chleuh*, Paris, Guilmoto, 164 p.

Justinard, L. V. (1926), *Manuel de berbère marocain : dialecte rifain*, Paris, Geuthner.

Kossmann, M. (1997), *Grammaire du parler berbère de Figuig (Maroc oriental)*, Paris-Louvain, Peeters.

Kossmann, M. (2000), *Esquisse grammaticale du rifain oriental*, Paris-Louvain, Peeters.

Laoust, E. (1918), *Etude sur le dialecte berbère des Ntifa : grammaire, textes*, Paris, Leroux.

Laoust, E. (1939), *Cours de berbère marocain central (Zemmour, Beni Mtir, Beni Mguild, Zayan, Aït Sgougou, Ichqern*, 3e éd. Paris, Geuthner.

82

Loubignac, V. (1924), *Etude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou ; grammaire, textes, lexique*, Paris, Leroux, (2 vol. 596 p.).

Mammeri, M. (1976), *Tajerrumt n tmazight (tantala taqbaylit)*, Paris, Maspero.

Mammeri, M. (1986), *Précis de grammaire berbère kabyle*, Paris, Editions Awal.

Nait-Zerrad, K. (2001), *Grammaire moderne du kabyle (tajerrumt tatrart n tqbaylit)*, Paris, Karthala.

Penchoen, T. G. (1973), *Tamazight of the Aït Ndhir*, Los Angeles, Undena pub., III-124 p.

Prasse, K. G. (1972-74), *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, Akademisk Forlag, Copenhagen. 1972, I-III, *Phonétique-Ecriture-Pronom* ; 1974, IV-V, *Nom* ; 1973, VI-VI, *Verbe*.

Quitout, M. (1997), *Grammaire berbère : rifain, tamazight, chleuh, kabyle*, Paris, L'Harmattan.

Renisio, A. (1932), *Etude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif et des Senhaja de Sraïr*, Paris, Leroux.

Sadiqi, F. (1997), *Grammaire du berbère*, Paris, L'Harmattan.

Skounty, A. A. Lemjidi et E. M. Nami, (2003), *Tirra. Aux origines de l'écriture au Maroc*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Etudes et Recherches n° 1, Rabat, Imprimerie El Maarif Al Jadida.

Serhoual, M. (2002), *Dictionnaire Tarifit-Français (Tome I) - Essai de*

.•e ,‡ÇH™¬ÙG ‡µ,»ÙG ‡ÇçOfcCG :¥fH™dG ,È¬jRfeCÕG ÈH™©dG
¼Ž©ÙG : 3

(2000-1993)) —»P ,³Ç⁻;T

ŠGQG—;UEG ,´f²⁻;TGh ±™;Uh Ä‘f : ‡Ç¬jRfeCÕG ‡¬,dG Ô f;SQO
ÀÄ©HQCGh ‡©HQCG :: GCQH©‡ hGCQH©ÄÀ OQS;f Ô Gd,¬‡
GÕCefRj¬Ç‡ : f‘Ä hU;™± hGT;⁻²f´, GEU;—GQGŠ 2003

(

))

T;⁻Ç³, P»— —»P ,³Ç⁻;T

.‡Çff<dG ‡©,,£dG ,%ofG™H Ä⁻fGGf⁻Ä H™Gf%, Gd£,,©‡ Gd<ffÇ‡.

83

lexicologie amazighe (Tome II), Thèse de doctorat d’Etat, Université
Abdelmalek Essaâdi, Tétouan.

Souifi, H. (2002), *Les unités significatives de la phrase verbale simple d’un
parler berbère de Villa San Jurjo/Alhucemas « Ajdir» (Rif/Maroc Nord)*,
Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 416 p.

Taïfi, M. (1991), *Dictionnaire tamazight-français (Parlers du Maroc
central)*, Paris, L'Harmattan-Awal.

Youssi, A. (1989), "Changements socioculturels et dynamique linguistique",
in *Langue et Société au Maghreb, bilan et perspectives*, pp.

101-116, Série : Colloques et Seminaires n° 13, Rabat, Faculté des Lettres
et des Sciences humaines.

Table des matières

SYMBOLES ET ABRÉVIATIONS	ii
INTRODUCTION	7

1. SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DE L'AMAZIGHE . . . 9

1.1. ETAT DES LIEUX 9

1.2. STATUT DE LA LANGUE AMAZIGHE 10

2. PHONÉTIQUE/PHONOLOGIE DE L'AMAZIGHE STANDARD . 13

2.1. UNITÉS SEGMENTALES 15

2.1.1. Inventaire des phonèmes de l'amazighe standard . . . 15

2.1.2. Critères retenus dans l'élaboration de l'alphabet. 17

2.1.3. Les unités phoniques non retenues 18

2.1.3.1. Les spirantes 18

2.1.3.2. Les emphatiques 18

2.1.3.3. Les labiovélares 19

84

2.1.3.4. Les affriquées 20

2.1.3.5. Les sibilantes 21

2.1.3.6. Les liquides 21

2.2. LES PROCESSUS PHONÉTIQUES 22

2.2.1. A l'intérieur d'un mot 22

2.2.1.1. La propagation de l'emphase 22

2.2.1.2. Assimilation de voisement ou de dévoisement . . 22

2.2.1.3. Assimilation de lieu d'articulation. 23

2.2.1.4. Le cas particulier de l’allongement compensatoire	23
2.2.2. Aux frontières des mots.	24
3. PRÉSENTATION DE L'ALPHABET TIFINAGHE.	27
3.1. GÉNÉRALITÉS	27
3.2. VARIANTES DE TIFINAGHES	28
3.3. TIFINAGHE-IRCAM	31
4. RÈGLES ORTHOGRAPHIQUES DE L’AMAZIGHE	37
4.1. DÉFINITION DU MOT GRAPHIQUE	37
4.2. LES RÈGLES RETENUES	38
4.2.1. Règles d’écriture du substantif (nom)	38
4.2.2. Règles d’écriture du verbe.	39
4.2.3. Règles d’écriture de la préposition.	41
4.2.4. Règles d’écriture des différents éléments adjectifs .	42
4.2.5. Règles d’écriture de la particule prédicative d .	43
4.2.6. Règles d’écriture des quantificateurs.	43
4.2.7. La ponctuation.	43
5. ÉLÉMENTS DE MORPHOSYNTAXE	45
5.1. MORPHOLOGIE.	45
5.1.1. Le nom	45
5.1.1.1. Le genre	45

a- Les noms masculins.	45
b- Les noms féminins.	46
c- Le diminutif	47
d- Le nom d'unité.	47
5.1.1.2. Le nombre	48
a- Le pluriel externe (ajout d'un suffixe)	48
b- Le pluriel interne (ou brisé)	48
c- Le pluriel mixte (suffixation + alternance interne) .	48
d- Pluriel en id	49
f- Pluriels des noms sans singulier	49
5.1.1.3. L'état	50
a- L'état libre	50
b- L'état d'annexion	51
5.1.2. Les dérivés nominaux.	53
a- Le nom d'action verbal.	53
b- Le nom d'agent	53
c- Le nom d'instrument	53
d- Le nom de qualité	53
5.1.3. Les démonstratifs	55

5.1.3.1. Les déterminants démonstratifs.	55
a- Démonstratif de proximité.	56
b- Démonstratifs d'éloignement.	56
c- Démonstratifs d'absence.	56
5.1.3.2. Les pronoms démonstratifs.	56
5.1.4. Le verbe	57
5.1.4.1. Le verbe simple.	57
a- Les désinences verbales	57
b- Les thèmes verbaux	58
86	
- L'aoriste	58
- L'inaccompli.	59
- L'accompli positif	60
- L'accompli négatif.	61
- Le mode impératif.	62
5.1.4.2. Le verbe dérivé	63
a- Les dérivés en s- / ss-.	63
b- Les dérivés en tt-	63
c- Les dérivés en	
-	64

5.1.4.3. Les particules aspectuelles	64
5.1.5. Le Pronom	65
5.1.5.1. Pronoms personnels autonomes	65
5.1.5.2. Pronoms affixes.	65
a- Pronoms affixes du verbe	65
b- Pronoms affixes de nom	66
c- Tableau 9 : Les pronoms affixes des prépositions.	67
5.1.5.3. Pronoms possessifs.	67
5.1.6. La Préposition	68
5.1.6.1. Morphologie de la préposition.	69
5.1.6.2. Morphologie du syntagme prépositionnel.	70
5.1.7. L'adverbe	70
5.2. ELÉMENTS DE SYNTAXE	73
5.2.1. La phrase simple.	73
5.2.1.1. La phrase verbale	74
5.2.1.2. La phrase non verbale	75
5.2.1.3. La phrase négative	75
5.2.1.4. La phrase interrogative directe.	76
87	
a- L'interrogation totale	76

b- L'interrogation partielle 77

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 79

TABLE DES MATIÈRES 83

OceanofPDF.com